

*159 - theie 1B - 41*

*PN- 096 pucote*

*noir*

①

Les Laurentides  
et  
L'Orphelinat Notre-Dame  
de la Merci d'Huberdeau

par

François B. de Passillé

-:-

Une dissertation soumise à la Faculté  
de l'Ecole de Service Social de  
l'Université de Montréal,  
telle que requise comme condition  
préalable à l'obtention du degré de  
Maîtrise en Service Social.

Avril 1945  
Montréal Qué.

360.4  
S491E  
V.36

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL — SCHOOL OF SOCIAL SERVICE  
MONTREAL

HV

B

U54

1945

V.004

-1-

Les étudiants inscrits à la Faculté  
de l'école de service social de  
l'Université de Montréal,  
sont tenus de remplir les conditions  
prescrites à l'admission de leurs  
études en service social.

Avril 1945  
Montréal, Qué.

ECOLE DE SERVICE SOCIAL - SCHOOL OF SOCIAL SERVICE  
636 VIGER - MONTREAL

P R E F A C E

Traiter uniquement de la situation présente de l'Orphelinat Notre-Dame de la Merci d'Huberdeau, telle était notre intention première. Cependant, nous nous sommes bientôt aperçus de l'intérêt que présentait le côté historique du sujet à étudier. Aussi, n'avons-nous pas hésité à modifier sensiblement notre plan original.

Bien que cette modification nous entraînaît nécessairement à toucher plusieurs points apparemment en dehors du sujet, nous n'avons pas voulu les négliger. Les circonstances et le milieu qui influent sur la naissance, le développement des êtres et des institutions sont des facteurs de trop grande importance pour être passés sous silence.

Nous ne voulions d'abord traiter que de l'Orphelinat Notre-Dame de la Merci d'Huberdeau qui est né de l'Orphelinat de Montfort. Mais celui-ci est une conséquence directe du mouvement de Colonisation qui régnait vers la fin du XIXième siècle. Nous avons donc dû nous attarder à l'histoire de la Colonisation des Laurentides en général et en particulier l'Orphelinat de Montfort et la Municipalité d'Huberdeau.

Ignorer totalement les trois Congrégations religieuses qui ont travaillé à l'oeuvre d'Huberdeau était aussi chose bien difficile. De plus, deux de ces dernières sont spécialement venues de France pour s'occuper de l'Orphelinat de Montfort dont Huberdeau n'était que le prolongement.

Ce n'est que dans notre troisième chapitre que nous avons traité de la situation présente d'Huberdeau. Si la réalité n'était pas toujours plaisante à exposer, nous nous sommes tout de même fait un devoir de la dire. Car un seul but importe dans une institution comme Huberdeau et c'est l'intérêt des enfants.

Personne ne devrait l'oublier: ce n'est qu'en prenant conscience de la réalité, c'est-à-dire, du besoin et même, disons le mot, de la misère des orphelins, des privations et du dévouement des Frères que le public et le Gouvernement comprendront leur devoir.

Une documentation fort peu élaborée et un incendie qui, en 1941, détruisit toutes les archives d'Huberdeau compliquèrent énormément nos recherches.

Celui qui s'intéresse aux petits villages de nos montagnes et se dispose à en écrire l'histoire s'attaque généralement à un terrain en friche. Comme les premiers colons qu'il se plait à décrire, il doit utiliser bien souvent des instruments de fortune; lui aussi il est parfois le premier à passer la charrue dans un terrain nouveau. Comme source de référence il ne trouvera, la plupart du temps, que les chroniques des fabriques et les rapports des conseils de Municipalités. Se fier aux versions des vieillards est chose risquée car la légende a déjà fait son oeuvre. Cependant, malgré ces difficultés, ce sont toutes les monographies paroissiales réunies qui permettront, un jour, d'écrire une histoire complète de nos Laurentides. Alors, une fois de plus, nous verrons le rôle capital qu'ont joué nos clochers et nos institutions religieuses.

Aider les enfants d'Huberdeau, tel était notre premier objectif en entreprenant ce travail. Si nous avons réussi à les mieux faire connaître et surtout à les faire aimer en les montrant dans leur propre milieu, nous aurons atteint notre but. Inutile de se leurrer: la situation des orphelins ne s'améliorera que le jour où ils auront conquis, et ils le méritent bien, l'affection du public.

-:-:-:-

-:-:-:-

T A B L E D E S M A T I E R E S

CHAPITRE PREMIER : Histoire

CHAPITRE SECOND : Les congrégations religieuses de l'Orphelinat  
Notre-Dame de la Merci d'Huberdeau.

CHAPITRE TROISIEME : L'Orphelinat Notre-Dame de la Merci  
d'Huberdeau.

-:-:-:-

CHAPITRE PREMIER

## HISTOIRE

### LES LAURENTIDES DU NORD DE MONTREAL VERS 1845.

Remonter cent ans en arrière, quand il s'agit des Laurentides, c'est se reporter aux toutes premières pages de l'histoire de cette région de notre Province de Québec. Nous n'y trouvons alors que les récits de nos trappeurs, de nos hommes de chantiers et de nos premiers colons. Ils commençaient déjà à se grouper le long des cours d'eau qui cascadenent dans les montagnes et vont sillonnant la plaine qui forme l'extrémité de la vallée inférieure des Outaouais (ou de l'Ottawa) pour finalement y aller se jeter.

C'est encore l'époque où nous voyons les colons beaucoup plus souvent occupés à manier la hache que la charrue. Il faut parfois recourir aux Indiens de la région pour se faire guider sur les lacs et rivières, les seuls moyens de communication du temps.

C'est aussi l'époque où l'on commence à entendre parler de la fondation de nouveaux petits postes qui prendront plusieurs années avant d'avoir le droit de porter le nom de villages.

### SAINT-JEROME A SES TOUT DEBUTS:

Pour se faire une meilleure idée du développement de cette partie des Laurentides vers 1845, disons que ce qui est aujourd'hui la "ville" de Saint-Jérôme (14,751 hab.), "la Reine des Laurentides", située au "portique des Laurentides", n'était, en 1832, qu'une agglomération de sept ou huit maisons construites sur le parcours de la rivière "Nord" avec une modeste chapelle de trente pieds, desservie tous les

quinze jours par le Curé de Sainte-Anne-des-Plaines. Rien d'étonnant quand on songe que l'année précédente, soit en 1831, Montréal ne comptait que 27,145 habitants. Ce n'est qu'en 1837 que Saint-Jérôme se voit nommer officiellement un Curé. La région comprise entre Montréal et Saint-Jérôme elle-même commençait à peine à se développer, bien qu'elle comptât cependant des paroisses déjà solidement établies comme Sainte-Anne-des-Plaines, fondée en 1788, et Sainte-Thérèse, en 1789.

#### NOUVELLES PAROISSES ET MUNICIPALITES.

Si nous jetons maintenant un coup d'oeil au Nord de Saint-Jérôme, dans les montagnes proprement dites, dans cette région qui nous intéresse spécialement au cours de ce présent travail, nous verrons de nouvelles paroisses s'établir. Ainsi, en 1846, la Mission de Sainte-Adèle, à 18 milles de Saint-Jérôme, est créée par Monseigneur Bourget, et le Curé de Saint-Jérôme vient y dire la messe. Sainte-Adèle ne sera érigée en paroisse qu'en 1854. Un an auparavant, Saint-Sauveur était fondé. Puis vint le tour de Saint-André-Avellin en 1855, Sainte-Agathe en 1861, Sainte-Marguerite en 1864, Saint-Faustin en 1866, Saint-Donat en 1874, la Municipalité du Canton D'Arundel en 1878, Saint-Jovite en 1879, Labelle en 1880, Chénéville en 1881, Nominingue en 1884, Saint-Rémi-d'Amherst en 1886, Mont-Laurier en 1894, l'Annonciation en 1895. 1)

Ces nouvelles paroisses et municipalités en sont à leur tout début et la misère est grande. Il faut s'attaquer à la montagne,

---

1) Le Curé Labelle, p.34

à la forêt et bien souvent aux roches. Rares et difficiles sont les communications et, partant, les débouchés.

Par beaucoup, la colonisation des Laurentides est alors jugée pure folie ou, tout au moins, aventure hasardeuse. Nombreux sont les colons qui finissent par survivre, grâce uniquement aux chantiers qui, tout en leur procurant un peu d'argent sonnante, ont cependant l'inconvénient de les distraire de leur propre lot en friche, et finissent par devenir un facteur sérieux d'instabilité.

L'émigration vers les États-Unis, les mines d'or et les plaines de l'Ouest canadien détournèrent bon nombre de colons qui avaient songé ou auraient pu songer aux Laurentides et c'est une chose reconnue que plusieurs abandonnèrent de fait nos montagnes.

Déjà, à cette époque, nos villes provoquaient cet attrait qui a pris, avec l'âge, des proportions telles que, de la majorité rurale que nous étions autrefois, nous sommes passés, en quelques années, à une majorité urbaine.

#### LE CURE LABELLE (1833 - 1891)

A l'histoire des Laurentides du nord de Montréal se rattache intimement un personnage, pour plusieurs, ignoré et, pour un plus grand nombre, mal connu. Un personnage que l'on a trop souvent présenté à nos jeunes sous un jour légendaire quand il y avait pourtant tant de faits précis à relater.

Evidemment, il ne s'agit pas ici de faire l'histoire du Curé Labelle, "le roi du Nord", mais quiconque touche à l'aspect

historique des Laurentides constate l'intervention quasi fatale du "fameux curé" et se voit dans l'obligation de lui consacrer au moins quelques lignes.

Ses biographes ont démontré le rôle qu'il a tenu dans l'expansion et même dans la découverte de cette partie de notre Province qui nous touche de si près au point de vue géographique et si profondément au point de vue sentiment. En effet, les Laurentides sont devenues le "Parc" des grands centres urbains et des milliers de gens doivent à ces montagnes quelques uns de leurs plus chers souvenirs et de leurs plus beaux moments. Nous nous attarderons donc ici à relater, de l'histoire du Curé Labelle, ce qui est uniquement en rapport immédiat avec l'Orphelinat Notre-Dame-de-la-Merci d'Huberdeau.

Dès son arrivée en 1868, comme curé, l'abbé Labelle s'intéressa tout spécialement aux colons de la région; il comprit leur problème et fit sienne la cause de la colonisation en général tant et si bien qu'en mai 1888, il devenait sous-ministre de l'agriculture et de la colonisation dans le Cabinet Mercier.

On peut s'imaginer le talent d'organisation, le dynamisme et la conviction dont était doté ce colonisateur pour en arriver à ce résultat.

Il n'y arriva pas sans peine ni misère et l'histoire nous montre divers événements importants qui sont, en somme, les préliminaires de cette nomination ministérielle.

Il est partout à la fois et fait continuellement la navette entre Saint-Jérôme, les nouveaux et futurs centres de colo-

nisation qu'il explore lui-même, les bureaux des ministres et des directeurs des compagnies de chemin de fer. Il ne néglige rien pour le bien-être des colons, pour les attirer toujours en plus grand nombre et intéresser le public à son oeuvre.

Les gens de Montréal le connaissent bien et il est amusant de voir tous les moyens dont se sert le Curé Labelle pour éveiller l'attention de la population: par exemple, son entrée quasi triomphale à Montréal, le 18 janvier 1872, alors que la ville était en pleine disette de bois de chauffage.

La situation était sérieuse; tout le monde était au courant du problème. Aussi le Curé Labelle profite-t-il du moment pour faire parler de lui, c'est-à-dire de son oeuvre. Et le 18 janvier il arrive de Saint-Jérôme accompagné de quatre-vingts voitures chargées de bois qu'il s'amuse à faire circuler dans les rues de Montréal, drapeau en tête.

En plus d'un bel acte de charité, c'était aussi une intelligente propagande, qui ne pouvait pas faire autrement qu'attirer l'attention...

La chose est bien importante car le Curé Labelle combat actuellement pour la construction d'un chemin de fer reliant Saint-Jérôme à Montréal. Il faut prouver à tous que les gens des Laurentides peuvent parfois rendre service à Montréal et qu'ils le pourraient encore bien plus facilement si on leur donnait un chemin de fer. Tous ses arguments il les fait de nouveau valoir à un grand banquet que Montréal offre aux paroissiens de Saint-Jérôme à l'hôtel Jacques-Cartier; les

orateurs sont nombreux; tous s'entendent sur la nécessité du chemin de fer.

Le Curé Labelle n'a pas manqué son but car le 9 octobre 1876 avait lieu l'inauguration officielle de son chemin de fer du Nord "le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental."

Enfin Saint-Jérôme était relié à Montréal par une voie ferroviaire. Notons que nous sommes alors en 1876.

-:-:-:-

LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Dix ans après son arrivée à St-Jérôme, soit en 1878, le Curé Labelle était en pleine campagne de colonisation. L'opinion publique était soulevée et le problème, envisagé par tous comme un problème de portée nationale. Pour le Curé de St-Jérôme, les succès étaient tangibles; il avait obtenu en 1876 son chemin de fer si convoité et les colons se dirigeaient en grand nombre vers les montagnes. En effet en 1882, on attribuait au "Curé colonisateur" d'avoir établi 10,000 personnes dans les Laurentides.

Si le recrutement était bon, il n'en était pas pour cela moins difficile et le Curé Labelle jugea nécessaire de fonder à Montréal un organisme officiel qui s'occuperait de la propagande, du recrutement et de l'intérêt des colons.

Ce nouvel organisme qui portait le nom de Société de Colonisation du diocèse de Montréal fut créé en 1879 par le Curé Labelle.

PROJETS DE FONDATION D'UNE NOUVELLE PAROISSE:

NOTRE-DAME DES LACS (MONTFORT)

Il est très difficile de se figurer aujourd'hui, en 1945, l'importance que jouait le problème de la colonisation dans la Province de Québec vers 1880-1881 et l'intérêt que la population y portait.

En relisant les journaux du temps on constate que, "patriotisme",

"colonisation" et "avenir national" étaient intimement reliés dans tous les esprits; c'était la corde sensible des discours patriotiques et aussi un point important de beaucoup de sermons.

A la colonisation se rattachait une atmosphère qui pourrait s'assimiler à celle des croisades. Donc, à cette époque, un groupe de citoyens de Montréal, dont plusieurs membres de la Saint-Vincent-de-Paul, voulant encourager l'oeuvre de colonisation, s'organisèrent entre eux pour devenir possesseurs chacun d'un lot ou deux dans le territoire d'action du curé Labelle.

Parmi ces gens nous retrouvons messieurs François Froidevaux, Frs.-X. Montmarquet, Joseph Brouchoud, Sénécal, Lafleur, Grenier, Brunet, Raymond, Guimond, Chapleau, Lefebvre, St-Laurent, Pauzé, Hamelin. Se joignit à eux Monsieur l'abbé Rousselot p.s.s. alors curé de Notre-Dame de Montréal "qui crut devoir encourager cet acte de patriotisme." 1)

Pleins d'enthousiasme, trois de ces laïcs partirent immédiatement dans les Laurentides à la recherche de terrains à acheter. "Ils pénétrèrent dans le nord du canton de Wentworth à travers l'épaisseur des bois, sans chemin... et arrivèrent à l'endroit"<sup>2)</sup> où se trouve actuellement l'école Notre-Dame des Monts, à Lisbourg près de Montfort.

Jusqu'en 1943 l'institution porta le nom d'Orphelinat de Montfort.

1) Notice sur l'origine et les progrès de l'oeuvre et de l'établissement des Orphelinats agricoles de N.D. de Montfort. p.5

2) Ibidem p.5



"Rendus là, dans ce pays de montagnes d'aspect sauvage et peu attrayant de prime abord, cette localité plut immédiatement à nos pionniers qui, sans hésitation, presque instantanément, résolurent d'y prendre leurs lots."<sup>1)</sup>

"Trois points importants avaient attiré leur attention et fixé leur décision: le sol, quoique rocheux, était de bonne qualité, le bois était beau et, comme endroit à coloniser, c'était ce qu'il y avait de plus rapproché de Montréal et de St-Jérôme."<sup>2)</sup>

De retour à Montréal ils font le compte-rendu de leur expédition à leurs amis et tous, sur papier, choisissent leur lot respectif. Il est important de noter immédiatement l'enthousiasme qui animait tous ces gens.

"Dans l'espace des deux mois suivants, environ soixante lots de terre, dans le septième, huitième, neuvième, dixième, et onzième rangs, ont été achetés du Gouvernement par d'autres acquéreurs; comme à peu près tous les premiers, ils n'en avaient rien vu."<sup>3)</sup>

Ces gens se réunissaient souvent et l'idée de fonder une paroisse naquit chez eux. Disons tout de suite que leur projet se réalisa. L'endroit prit d'abord le nom de Notre-Dame des Lacs pour changer ensuite pour celui de Notre-Dame de Montfort.

---

1) Ibidem p.5

2) Notice sur l'origine et les progrès... p.5

3) Ibidem p.6

### I. OEUVRE DES ORPHELINATS AGRICOLES.

Le Curé de Notre-Dame qui fut aussi curé de la paroisse St-Jacques de Montréal, monsieur l'abbé Rousselot, était, en somme, l'animateur de ce groupement. Il avait, jadis, conçu l'idée d'une oeuvre agricole mais destinée aux orphelins.

Il avait constaté que Montréal ne possédait alors que trois ou quatre asiles pour garçons d'une capacité d'environ cent enfants, ce qui représentait à peine le quart des orphelins devant être recueillis.

Il mûrit sérieusement son plan, en fit part à ses amis et, bientôt, l'Oeuvre des Orphelinats Agricoles devint un projet bien déterminé. Au pays il était le premier à avoir songé à une telle oeuvre. Notons en passant, que ce prêtre est aussi le fondateur de la maison de Nazareth pour les aveugles.

A la même époque, monsieur Rousselot devenait membre du Comité de Colonisation du diocèse de Montréal. Il en profita pour parler de son plan aux autres membres du Comité, et le projet fut officiellement accepté.

Par la suite se fonde le comité "d'Organisateurs provisoires laïques des Orphelinats agricoles."

Notons aussi la fondation d'un autre organisme "la Société de Colonisation de Wentworth; elle a à sa tête l'abbé Rousselot et cette oeuvre a un double but; celui de fonder une paroisse canadienne dans ce

Canton et celui d'y établir des orphelinats agricoles."1)

OPPOSITION A LA FONDATION DES ORPHELINATS AGRICOLES

Le projet de fondation simplement formulé, de nombreuses objections s'élevèrent comme on pense bien.

On critiqua d'abord la pauvreté du sol. Puis on accusa les organisateurs de vouloir développer ce coin où ils possédaient des terres qu'ils ne pourraient exploiter eux-mêmes et auxquelles on leur reprochait de vouloir donner de la valeur.

D'autres évoquèrent l'éloignement de Montréal et le fait qu'il n'existait aucun chemin ni arpentage déjà fait. Les organisateurs de l'oeuvre devaient recourir à Québec pour faire délimiter les terrains et tracer les chemins.

Quelques uns signalèrent que l'endroit se trouvait dans le diocèse d'Ottawa et déplorèrent la chose en dépit du fait que monsieur Rousselot avait eu une promesse écrite par laquelle il était réglé que les directeurs de ces orphelinats auraient toujours entière liberté d'y recevoir de préférence et avant tout autre les enfants du diocèse de Montréal et ceux de cette cité en particulier.

---

1) Notice sur l'origine et les progrès de l'oeuvre et de l'établissement des orphelinats agricoles de N.D. de Montfort. p.12

Enfin qui s'occuperait de ces enfants "destinés par l'abandon à devenir le fléau de la société"?<sup>1)</sup> Aucune de ces objections ne fit changer d'idée les organisateurs du projet.

Nous verrons par la suite qui, alors avait raison.

#### LA COLONISATION ET L'OPINION QUE L'ON A DES ORPHELINS EN 1880

A plusieurs reprises déjà nous avons signalé la place importante qu'occupait la Colonisation dans l'esprit des gens de l'époque. Nous avons même constaté que le projet de fondation du premier orphelinat agricole est né, en somme, de l'enthousiasme d'une campagne de colonisation. Prétendre même que l'idée de colonisation prima longtemps sur tout autre motif de bien être relatif aux orphelins ne semble pas exagéré comme on peut le constater à maintes reprises.

Ainsi en 1883 on publiait à Montréal un fascicule où l'on pouvait lire dans l'introduction: "Puisse ce petit travail intéresser tous ceux qui croient que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de notre nationalité est de diriger toutes nos forces vers le développement de l'agriculture et de la colonisation, comme, tous ceux qui sont témoins de la triste destinée d'un si grand nombre d'orphelins pauvres et abandonnés, exposés dans nos rues à toutes les tentations du mal à l'âge bien souvent où ils auraient le plus besoin de direction et de protection."<sup>2)</sup>

---

1) Notice sur l'origine et les progrès... p.8

2) Notice sur l'origine et les progrès de l'oeuvre et de l'établissement des orphelinats agricoles de N.D. de Montfort. p.4

Dans "la Tribune" du vingt-sept octobre 1883 nous pouvons également lire: "Toutes les carrières, les professions, le commerce et l'industrie sont encombrés; des centaines de jeunes gens végètent, se découragent et s'en vont, pendant que la colonisation et l'agriculture languissent faute de bras." "On a dix fois trop d'avocats, de notaires, de médecins et de marchands et nous devrions avoir dix fois plus de cultivateurs et de colons."

C'était l'opinion d'alors. On sait ce qu'en pensent nos économistes et nos sociologues d'aujourd'hui.

Aussi vers 1883, il ne faut pas s'étonner de voir appeler, les orphelinats agricoles "nos pépinières de colons."

Partout où l'on publie en faveur des orphelinats agricoles on trouve toujours les deux mêmes avantages, les deux mêmes facteurs. Premièrement "la Colonisation", deuxièmement, "la protection des orphelins." L'ordre est toujours le même, la colonisation vient toujours en premier lieu et c'est à se demander si ce n'est pas là un rang d'importance.

Il est aussi intéressant de se demander qu'elle était l'opinion du public vis à vis les recrues de ces orphelinats.

Ces institutions étaient destinées à accueillir les orphelins de père et de mère mais aussi les enfants négligés et les illégitimes. Les écrits de l'époque laissent entendre que l'on avait sur eux une opinion peu encourageante; ils étaient même jugés comme des sujets diffi-

ciles qu'il fallait, à tout prix, éloigner de toute mauvaise influence des centres urbains. Et, sans exagération, il est, je crois, possible de prétendre qu'à l'époque on trouvait heureux le fait que le premier orphelinat agricole fût si éloigné de Montréal.

"Loin de la grande cité, ces enfants ne seront pas troublés dans leur imagination mobile par la vue d'un luxe souvent précaire mais attrayant, ni par la visite de gens qui ne comprennent rien à leur condition, ni par quantité d'autres exemples pernicioeux. Cet éloignement des obstacles est déjà un bienfait précieux pour la formation morale."<sup>1)</sup>

Nous lisons aussi dans le Nord du trois août 1882 au sujet du choix du site de l'orphelinat (de Montfort). "Sans être d'un accès difficile, il l'est assez cependant pour soustraire les jeunes gens à toute influence de la ville."

Nous verrons un peu plus loin ce qu'entendait le rédacteur du Nord par "assez difficile."

---

1) Souvenir des Fêtes jubilaires 1883-1909.p.39

LES PERES DE LA COMPAGNIE DE MARIE OU PERES MONTFORTAINS

Le projet de l'abbé Rousselot, de la Société de la Colonisation de Wentworth et du Comité d'organiseurs provisoires laïques des orphelinats agricoles, se concrétisait de plus en plus. Le choix du terrain était arrêté et, en 1881, on commençait la construction d'une scierie qui fut bénie le vingt-six juillet 1882 par Monsieur Rousselot accompagné du Curé Labelle. Tout cela nécessitait des fonds; les organisateurs firent les démarches nécessaires et en deux ans, plus de \$8,700.00 furent souscrits.

De plus "Un frère de Monsieur Rousselot, banquier à Nantes, avait promis, durant l'incendie de sa maison, deux mille piastres à une bonne oeuvre, si son coffre-fort était épargné; sa prière fut exaucée. Il envoya à son frère, le curé canadien, la somme promise afin qu'il en disposât lui-même et la somme fut affectée à la fondation de l'orphelinat de Montfort".<sup>1)</sup> Tandis que l'on construisait la scierie, Monseigneur Duhamel, l'archevêque du diocèse d'Ottawa, visitait (juin 1882) accompagné de Monsieur le Chanoine Michel, la maison généralice des Pères de la Compagnie de Marie de France.

Monsieur l'abbé Rousselot en cherchant une congrégation qui aurait pris la charge de l'orphelinat de Montfort avait songé aux Pères de la Compagnie de Marie. Il les connaissait bien car, d'abord, il était né et ensuite avait fait du ministère à Cholet, en Anjou, à trois lieues de la maison Mère de la Compagnie de Marie, qui se trouve à St-Laurent-sur-Sèvre. Il avait jadis admiré leur travail, aussi avait-il demandé à

---

1) Souvenir des Fêtes jubilaires 1883-1909, p.35

Monseigneur Duhamel de faire les démarches nécessaires pour les amener au Canada.

Monseigneur Duhamel réussit à les convaincre et le quatorze mai 1883, le Père Pierre Fleurance et le Frère Hugolin arrivaient à Montréal et dès le dix-neuf "ils visitaient le champ d'action qui leur était offert".<sup>1)</sup> La première habitation était terminée et malgré toutes les difficultés et sacrifices futurs, faciles à prévoir, les Pères acceptèrent l'offre qui leur était faite.

"Avant d'arriver sur les lieux, écrivait alors le Père Fleurance, je ne me faisais pas l'idée du terrain qu'on nous destinait, car je ne savais pas ce qu'étaient des forêts vierges et des montagnes rocheuses. C'est beau et grandiose pour les artistes et les poètes, mais c'est terrible pour de pauvres colons qui devront demander à ces forêts et à ces rochers, la nourriture et la vie".<sup>2)</sup>

Le 20 août 1883, le Père Armand Bouchet qui dirigea l'oeuvre à partir de 1887 et ce, pendant vingt-trois ans, arrivait à Montfort accompagné de cinq nouveaux frères.

Le premier juin, on inaugurait la maison de Montfort, et dès septembre de la même année, arrivaient les trois premiers orphelins. C'est le seize septembre 1883 que Monseigneur Duhamel fit l'inauguration solennelle du premier orphelinat agricole.

---

1) Souvenir des Fêtes jubilaires 1883-1909 p. 35

2) Ibidem p. 35

En l'honneur des Pères de la Compagnie de Marie, Monseigneur l'évêque de Montréal proposa que le nom de Notre-Dame des Lacs fut changé en celui de Notre-Dame de Montfort.

-:-:-:-

LES FILLES DE LA SAGESSE

Les premiers mois furent des plus pénibles. Les Pères devaient voir absolument à tout organiser. Leur isolement de Montréal les obligeait à se suffire quasi complètement à eux-mêmes. Il faut songer, pour s'en faire une petite idée, qu'à l'époque, le chemin de fer s'arrêtait à Saint-Jérôme. On se rappelle que ce n'est qu'en 1876 que Saint-Jérôme fut relié à Montréal par voie ferroviaire. A Saint-Jérôme, il fallait prendre une voiture à cheval, y installer les passagers dont des orphelins de quatre ans, et tout le bagage, ameublements et provisions. Avec une telle charge, on parcourait une distance d'environ cinquante milles au travers de montagnes qui sont fort accidentées dans cette région. Quiconque connaît les petits chemins des Laurentides peut se faire une idée de ce que pouvait signifier ce voyage.

De plus "le chemin était carrossable seulement jusqu'à la décharge du lac Chevreuil; à cet endroit, on dételaient la voiture, on en vidait le contenu dans une embarcation et on y mettait la voiture elle-même après l'avoir démontée. C'est en cet équipage que le Père Fleurence traversa maintes fois le lac à force de rames, pendant que le cheval docile suivait seul, sous bois, l'étroit sentier qui le menait à l'écurie." 1)

Il serait intéressant de continuer l'énumération de toutes

---

1) Souvenir des Fêtes jubilaires 1883 - 1909. p. 38

les misères et difficultés par lesquelles les Pères passèrent, de tous les sacrifices qu'ils durent s'imposer.

Simultanément ils devaient remplir les fonctions de colons et de garde-malades auprès des enfants. "C'est alors que l'on vit le même Père Bouchet qui, les années précédentes, initiait dans un séminaire les intelligences aux études philosophiques, s'adonner aux travaux manuels, faire la moisson et descendre au ruisseau laver lui-même, les habits des orphelins." 1)

Heureusement le vingt-sept septembre 1884, le Père Joubert arrivait de France accompagné de sept Soeurs de la Sagesse qui, elles aussi, venaient au Canada pour s'occuper tout spécialement de nos orphelins.

Les Filles de la Sagesse étaient donc, à la suite des Pères de la Compagnie de Marie, la seconde Congrégation venue de France pour travailler dans un coin perdu de nos Laurentides.

Dès leur arrivée, les Soeurs de la Sagesse "eurent la charge de l'infirmerie, de la cuisine et du vestiaire, puis on leur confia bientôt le soin de petits orphelins dont le plus jeune marchait à peine. Deux ans après, elles comptaient trente-sept enfants de quatre à douze ans, catégorie destinée à prévaloir dans la suite." 2)

---

1) Souvenir des fêtes jubilaires 1883 - 1909 p. 36

2) Ibidem p. 36

NOUVEL ORPHELINAT A HUBERDEAU

En 1886, l'orphelinat de Montfort comptait déjà trente-sept enfants de quatre à douze ans. Les Pères et les Religieuses suffisaient à peine à la besogne et craignaient ne plus pouvoir continuer.

Au mois d'août un incendie avait ravagé la nouvelle boulangerie, la buanderie et un hangar à peine achevé.

Les supérieurs parlèrent même de discontinuer l'oeuvre, d'autant plus que les bienfaiteurs semblaient se refroidir depuis quelques temps et ne plus s'intéresser.

"Des appels réitérés à la charité furent faits et entendus".<sup>1)</sup>

En 1883 déjà il y avait eu des quêtes spéciales pour l'orphelinat à l'Eglise Notre Dame de Montréal. L'avenir semblait maintenant à peu près assuré mais il restait toujours un énorme problème: L'aridité réelle du sol dans le voisinage de l'orphelinat. Les Pères connaissaient bien une belle ferme à Arundel, située dans la vallée de la Rouse que le Curé Labelle appelait le "paradis du Nord", mais les ressources actuelles ne permettaient même pas de songer à une telle acquisition.

Heureusement un événement des plus surprenants vint modifier la tournure des choses. Le Père Fleurance qui avait quitté l'Europe en 1883 à destination du Canada où il venait prendre la direction du

---

1) Souvenir des Fêtes jubilaires 1883 - 1909 p. 38

premier orphelinat agricole de notre province avait fait connaissance, au cours de la traversée, avec monsieur l'abbé Gédéon Huberdault.

Monsieur Huberdault avait été, vers 1878, aumônier du couvent du Sacré-Coeur de Kenwood, Albany, N.Y. et aussi curé d'Albany.

Le Père Fleurance, durant la traversée, avait parlé de l'objet de son voyage à l'abbé et avait su l'intéresser à son oeuvre. Si bien que "durant l'été 1887, monsieur Huberdault vint visiter Montfort en compagnie du curé Labelle, qui de tout temps, aida et favorisa l'oeuvre de sa puissante influence".<sup>1)</sup> Le Curé Labelle en effet avait directement été mêlé à la fondation de l'orphelinat de Montfort, et voici ce qu'il en disait dans son rapport des opérations de la Société de Colonisation pour 1883 - 1884 : "Les Chapelles d'Arundel, de Saint Agricole et de Notre-Dame de la-Merci seront, nous l'espérons, terminées l'an prochain."<sup>2)</sup>

"Dans Wenworth, les Pères de la Compagnie de Marie viennent de poser les fondations d'un grand orphelinat agricole, qui établira du coup le canton Montcalm. Nous aurons là tout ce qu'il faut pour former et établir nos orphelins. Quand ils auront appris chez les Pères, qui sont des agronomes distingués, les principes et la pratique d'une culture perfectionnée, nous avons en abondance à leur offrir des lots de terre où ils pourront un jour trouver une honnête aisance."<sup>3)</sup>

---

1) Souvenir des Fêtes jubilaires 1883 - 1909. P. 37

2) Le Curé Labelle p. 144

3) Ibidem p. 144

Notons qu'en 1885, le curé Labelle faisait venir à Saint-Jérôme les Soeurs Grises de Montréal pour fonder un hospice où l'on recevrait les malades, les vieillards ainsi que les orphelins et orphelines.

Peu de temps après sa visite à Montfort, l'abbé Huberdault mourait (1887). Ce prêtre qui possédait une assez jolie fortune, s'était très intéressé aux orphelins et quelques jours avant sa mort, il consacra la plus grande partie de ses épargnes à améliorer leur condition.

Il légua en effet la somme de \$10,000. qui fut affectée à l'achat de la fameuse ferme d'Arundel.

Dès septembre 1887, le Père Joubert avec trois frères et six orphelins, allait inaugurer cette nouvelle maison, succursale de Montfort dont elle fut pendant plusieurs années, le complément agricole.

#### ORIGINES DE LA POPULATION D'HUBERDEAU

A cette date, la localité où se trouvait le nouvel orphelinat portait le nom d'Arundel (en souvenir d'une ville du Comté de Sussex en Angleterre). Ce n'est que par la suite que l'endroit s'appela Huberdeau, cette fois en souvenir du généreux prêtre qui s'était intéressé aux orphelins.

Il faudra attendre 1926 pour voir Huberdeau officiellement érigé en municipalité et se séparer définitivement d'Arundel. C'est

"la Rouge" qui servit de frontière.

Quant à la municipalité du canton d'Arundel, elle fut érigée le premier janvier 1878 et faisait partie du Comté d'Argenteuil qui, selon les vieilles gens de la région, aurait été, après les troubles de '37, donné en partage aux Anglais par Colborne. A en croire encore ces gens, Colborne aurait un peu agi en réaction des événements de '37 et aussi dans le but de poser une barrière à l'avance des Canadiens-Français dans les Laurentides.

C'est ainsi qu'ils expliquent la présence de centres en majorité anglaise dans cette partie de nos montagnes.

Expliquer à ces gens les raisons exactes de la présence d'Anglais dans la région serait assez compliqué mais c'est une chose passionnante que d'étudier les mouvements démographiques non seulement du Canton d'Arundel et du Comté d'Argenteuil au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles mais aussi ceux de la vallée de l'Outaouais en général. Pour leur bien faire comprendre la situation exacte, il faudrait remonter avec eux jusque vers 1788 et parler alors de l'émigration au Canada des Loyalistes qui quittèrent le sol américain après la guerre d'indépendance (1776 - 1783). Ils s'installèrent, comme tous le savent, dans la région qui forme, aujourd'hui, les Cantons de l'Est. Mais ce ne fut pas là leur seul centre d'émigration; la vallée de l'Outaouais en reçut également et l'on relève qu'en 1799 quelques Américains s'établirent dans la région qui forme aujourd'hui le Comté d'Argenteuil. D'après

C. Thomas "c'étaient de mauvais colons inhabiles à la culture, qui fabriquaient de la potasse avec les cendres d'arbres qu'ils brûlaient; ils quittèrent le pays aussitôt après avoir fait disparaître la forêt".<sup>1)</sup> D'ailleurs ils furent bientôt remplacés par des cultivateurs Ecossais. Rappelons aussi que, vers la même époque, soit en 1796, la ville La Chute fut fondée par des Américains. Signalons également le fait que la Seigneurie d'Argenteuil qui avait été concédée par Frontenac à Charles Joseph d'Ailleboust le quinze juin 1682 passait aux mains d'un anglais, le Major Murray en 1800.

Encore un autre fait d'importance capitale à noter, c'est l'immigration Irlandaise. A ce sujet, certains ont même dit que l'Angleterre avait déporté l'Irlande à cette époque. Notons simplement ici que l'immigration irlandaise commença en 1819, que de 1819 à 1825, soixante-huit mille cinq cent trente-quatre Irlandais entrèrent au Canada. Au cours de l'été 1831, cinquante mille immigrants, la plupart Irlandais descendaient à Québec et plusieurs se dirigèrent vers la région qui nous concerne.

Tout ceci fit que "les Canadiens-Français, les premiers habitants du pays, furent les derniers à entrer dans le mouvement d'immigration"<sup>2)</sup> et il faudra attendre le temps du commerce du bois et de l'exploitation des chantiers pour voir nos bûcherons arriver par milliers

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa. Vol. II P. 481

2) " " " " " " Vol. I p. 120

mais, remarquons-le bien, à la suite des Irlandais et finalement s'établir sur les restes des chantiers abandonnés. Alors là, leur persévérance et leurs familles nombreuses leur donnèrent petit à petit le dessus sur la population d'origine anglaise mais il ne faut jamais oublier le tableau suivant concernant la population du Comté d'Argenteuil :

Années	Habitants de langue française.	Habitants de langue anglaise.
1861 . . . . .	2,300 . . . . .	5,300
1881 . . . . .	4,318 . . . . .	5,567
1891 . . . . .	3,808 . . . . .	6,061
1901 . . . . .	7,391 . . . . .	8,846
1921 . . . . .	9,321 . . . . .	7,673
1931 . . . . .	11,026 . . . . .	7,615
1941 . . . . .	14,152 . . . . .	8,182

-;-:-;-

ARUNDEL A SES TOUT DEBUTS

En 1822, vivait sur le Bord de la Rouge, un nommé Stephen Jakes Bevin. Il était d'origine Anglo-Saxonne. Jeune, il avait émigré au Canada avec son père. Pendant plusieurs années, il circula dans la région de l'Ottawa et ses nombreux contacts avec les Indiens lui permirent de maîtriser leurs différents dialectes. C'était un trappeur et un chasseur d'expérience; aussi sa connaissance des langues indiennes lui permit de travailler pour la Compagnie de la Baie d'Hudson à titre d'interprète. En 1822 il décida de travailler à son propre compte et de traiter directement avec les Indiens. Il s'installa en bordure de la Rouge, construisit un poste de traite à l'endroit où plus tard les Pères de l'Orphelinat d'Huberdeau bâtirent leur moulin.

Bevin vécut plusieurs années à cet endroit; il est, paraît-il le premier blanc qui s'installa dans la région bien que, souvent, on le prit lui-même pour un Indien. Il vivait de "trappe et de chasse". Une année, il aurait abattu avec l'aide d'un compagnon cent quatre-vingts chevreuils et quarante castors. Ce coureur de bois avait bien su choisir son poste de traite. En effet, les sauvages qui descendaient la Rouge avec leurs canots chargés de peaux étaient arrêtés au passage et, là se faisait l'échange. De plus il était situé juste à la jonction d'une petite rivière qui vient se jeter dans la Rouge et qui porte aujourd'hui son nom ainsi que le lac qui l'alimente. C'était là, pour lui, un magnifique territoire de chasse.

Bevin mourut en 1886, un an avant l'arrivée des Pères de la

Compagnie de Marie, il était âgé de quatre-vingt-sept ans et laissait cinq garçons et une fille.

De 1822 à 1857 Arundel, maintenant devenu Huberdeau, ne recevait que de rares visites de la part de trappeurs et d'hommes de chantiers. L'été, la Rouge charroyait ses billots et c'était là toute l'activité de l'endroit.

En 1857 Sidney Bellingham, alors membre du Parlement pour le Comté d'Argenteuil, qui avait été compris d'abord dans celui d'York, ensuite dans les Deux-Montagnes, et, finalement considéré comme Comté distinct en 1855, possédait à Arundel trois cents acres de terre dont il vendit une partie à un nommé William Thompson, venu de Glasgow en 1828 et qui avait acheté une ferme à Lachute et plus tard fait de l'enseignement dans la même région. En mars 1857, il arrivait à Arundel avec ses enfants. Il fut en somme le premier résident de l'endroit. En 1873 lorsqu'il mourut, il avait déjà défriché soixante-quinze acres de terre. Il fut successivement Maître de Poste de l'endroit, agent des terres de la Couronne et Capitaine de Milice. Une de ses filles mourut en 1859; c'était la première personne à décéder à Arundel. La plus jeune de ses filles épousa en 1871 William Staniforth qui, comme on verra plus tard, vendit sa propriété aux Pères de Montfort en 1887.

William Staniforth et son frère David arrivèrent à Arundel au printemps 1858, ils étaient originaires de Yorkshire, Angleterre, et avaient émigré au Canada avec leur père en 1845. Ils furent les seconds pionniers de la localité et manifestèrent toujours beaucoup d'initiative.

On raconte que William fut le premier à posséder un véhicule à roues, à Arundel, chose qui peut sembler banale en 1945 mais, qui était un événement d'importance à l'époque.

En dix ans, il réussit à défricher cent acres de terre et, avec la cendre des arbres, à fabriquer plusieurs tonnes de potasse qu'il expédia à Montréal.

Deux ans après son arrivée il se construisit une maison convenable qui remplaça son "chantier" du début. En 1883, il s'installa un moulin à scie et, l'année suivante, un moulin à moudre. C'est lui encore qui, après entente avec le Gouvernement pour un montant de \$2500.- construisit le premier pont sur la Rouge. Il fut également maire de l'endroit et le premier maître du bureau de Poste qui portait le nom d'Antoinette.

Peu de temps après l'arrivée de ses fils, Monsieur Staniforth (père) vint les rejoindre à Arundel où il exerça pendant plusieurs années les fonctions du Pasteur Méthodiste. Il mourut en 1872.

L'endroit se peupla, mais fort tranquillement. En 1858 Arundel comptait l'arrivée d'une autre famille (Samuel et James McGrandle) et en 1859 celle de Carol Cooke. En 1866, celle d'Arthur W. Filion, William D. Graham, Junior en 1870; Charles Moore en 1875; James Bennet en 1877; Ferdinand Brosseau en 1884; William Riddle en 1887.

En étudiant l'origine ethnique de ces premiers pionniers, il est fort intéressant de noter que la majorité était d'origine Irlandaise et que plusieurs avaient déjà fait un stage à Grenville (comté

d'Argenteuil) avant de s'installer définitivement à Arundel.

En 1891, la population totale, c'est-à-dire d'Arundel et ses environs, se chiffrait à 743 habitants dont 337 catholiques; et en 1896 on pouvait écrire: "Il y a une vingtaine d'années, Arundel était presque entièrement protestant, aujourd'hui on y compte soixante dix-huit familles catholiques, toutes canadiennes. Les familles protestantes sont encore près de cent, en y comprenant une trentaine de familles d'apostats (Suisses venues pour la plupart de Grenville) dont vingt-cinq habitent le canton d'Harrington et de Montcalm sur les limites d'Arundel".<sup>1)</sup>

Grâce au travail de C. Thomas sur le comté d'Argenteuil en 1896, nous apprenons que Carol Cook et Charles Moore, mentionnés plus haut, étaient avec les "volunteers" à Saint-Eustache en 1837 et c'est sans doute là, l'origine de l'interprétation des vieillards de la région, dont nous faisons mention précédemment au sujet des troubles de '37 et de la présence d'anglais dans les Laurentides.

C. Thomas nous apprend également qu'en 1884 arrivait à Arundel M. Ferdinand Brosseau, originaire de Saint-Jérôme et qui contribua énormément à l'érection de la première chapelle. D'autres sources d'information voudraient que ce fut en 1875 que la première famille catholique vint s'installer dans le canton d'Arundel.

Nous savons cependant que la mission d'Arundel fut confiée de 1879 à 1886 aux soins du curé de St-Jovite, Monsieur Sam. Ouellet,

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa. Vol II p. 319

qui, "venait une couple de fois par année dire la sainte messe dans la maison de quelques catholiques et surtout chez Monsieur Joseph Marinier. En 1884, il y fit construire la première école catholique, et l'année suivante, il commençait un presbytère dont le grenier devrait servir d'église provisoire, sur un terrain de dix arpents, huit pour l'église, deux pour l'école, donné par un protestant Monsieur W. Staniforth. C'est vers le commencement de juillet 1886 que le Révérend Monsieur Saint-Laurent, curé d'Amherst (Saint Rémi) fut chargé de le remplacer et d'y aller dire la messe tous les mois." <sup>1)</sup> Dès son arrivée en septembre 1887 le Père Joubert prit la succession du curé de Saint-Rémi et s'occupa d'achever l'église en construction.

-:-:-:-

---

1) Notes du Rév. Frère Athanase Cesbron, directeur de l'orphelinat et curé d'Arundel. Histoire de la province Ecclésiastique d'Ottawa. Vol II p.320

L'ORPHELINAT D'ARUNDEL DE 1887 à 1910.

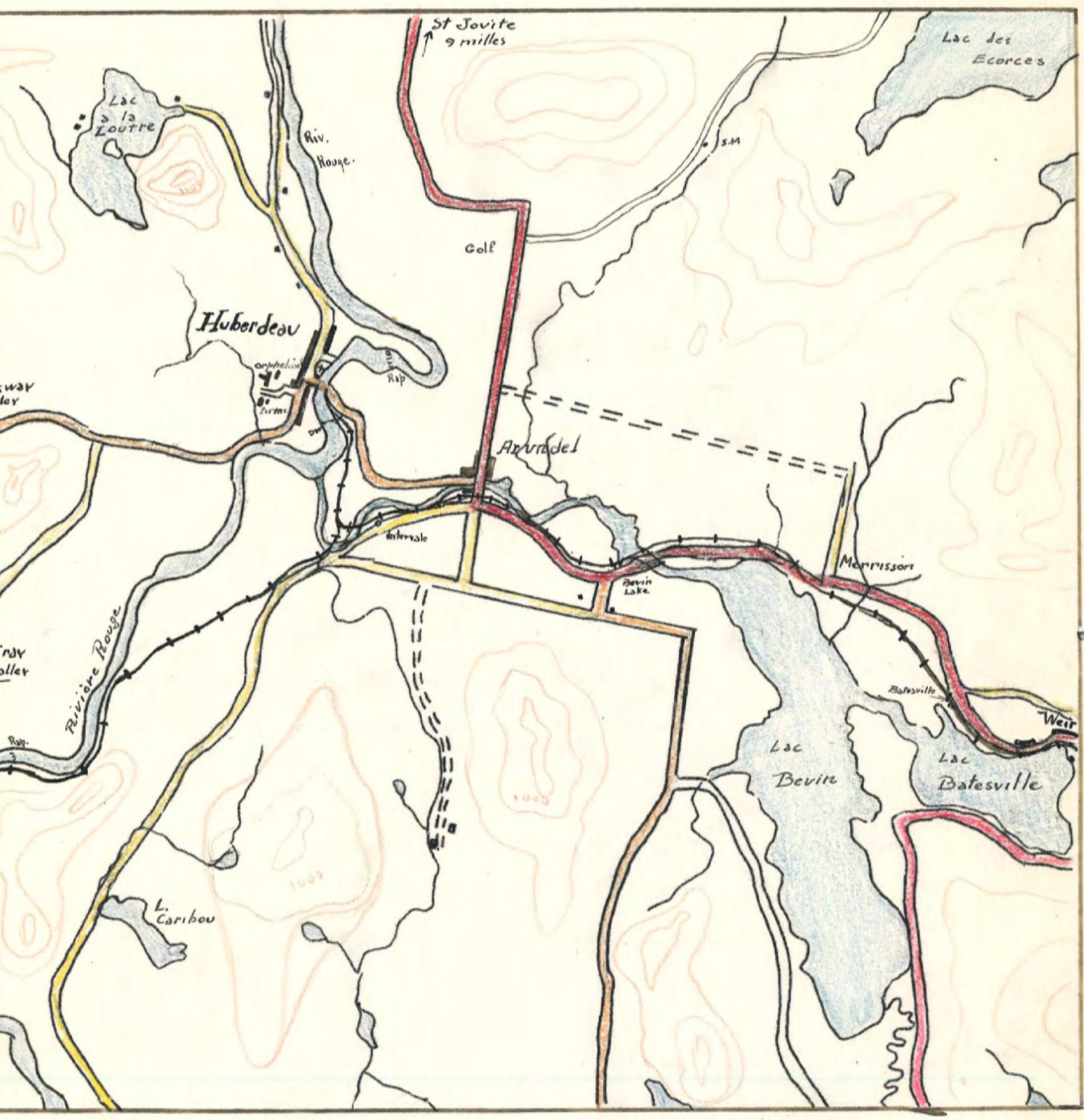
L'achat de la ferme d'Arundel, située à vingt milles à l'ouest de Montfort et si convoitée par les Pères de l'orphelinat, s'effectua vers la fin d'août 1887 et, dès septembre, le Père Joubert venait, accompagné de trois frères convers et de six grands orphelins, s'établir dans les bâtisses du bord de la rivière.

Monsieur W. Staniforth, l'ancien propriétaire demeura encore trois ou quatre ans à Arundel où il s'occupa de commerce de bois et, finalement, acheta une nouvelle ferme à Lachute où il s'installa définitivement.

La nouvelle propriété des pères comprenait sept cents acres de terre dont le tiers avait déjà été défriché, un moulin à bois et à farine, des voitures, des machines aratoires, six chevaux et un troupeau de cinquante bêtes. Le tout avait été acquis pour \$12,000.

Pendant deux ans, le père Joubert dû voir à tout, la ferme, les orphelins, la paroisse, la scierie et aussi la beurrerie qu'il avait construite et qui du premier juin au premier octobre 1891 produisit 13,000 livres de beurre. En 1896, on disait même de cette beurrerie qu'elle était une des plus belles de la province.

Cinquante arpents de terre furent défrichés, ce qui portait à trois cent cinquante le nombre d'arpents en culture et une digue nouvelle fut construite au moulin (1891).



Huberdeau

## ECOLE DE SERVICE SOCIAL - SCHOOL OF SOCIAL SERVICE

585 VIGER - MONTREAL

Enfin le huit janvier 1890 le père Bouchet, supérieur de Montfort, nommait un aide au père Joubert; il s'agissait du père Athanase Cesbron qui avait été ordonné prêtre à Ottawa le sept août 1889.

Malheureusement, dès le neuf octobre 1890, le père Théophile Joubert, alors directeur de l'orphelinat d'Arundel, partait "pour la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Lourdes, (1887) près d'Ottawa pour y remplir la fonction de curé. Il fut remplacé dans les quinze jours suivants par le père Pierre Cesbron qui vint rejoindre son frère jumeau et prendre la place de curé et de directeur." 1)

Comme on le verra dans un prochain chapitre les Pères de la Compagnie de Marie se sont toujours plu, comme leur fondateur le Bienheureux Grignon de Montfort, à ériger les calvaires sur leur passage.



---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa Vol. II, p.320

Aussi, pendant les deux années que les deux frères Cesbron restèrent ensemble à Arundel ils "firent construire par corvées, par les habitants d'Arundel et des paroisses voisines, le calvaire de Notre-Dame de la Merci d'Arundel. Ce calvaire a coûté en travail et en argent la somme de deux mille piastres. Le vingt et un juillet 1891, l'archevêque d'Ottawa venait le bénir solennellement." 1)

Il y a encore quelques années de grands pèlerinages étaient organisés tous les ans et la Compagnie de Chemin de Fer du Canadien National profitait de cette occasion pour accorder des prix spéciaux d'excursions.

En plus de l'orphelinat, les pères Cesbron s'occupaient des catholiques de la région. En effet le père Athanase Cesbron en 1891 - 1892, desservit la mission Saint-Michel de Wentworth. La distance était grande entre la mission et Arundel, mais le chemin était tout de même meilleur que celui de dix-huit milles que devait parcourir à pied à travers bois, une fois par mois, le père Bouchet stationné à Montfort, et qui desservit cette mission de 1884 à 1891 après y avoir construit une petite chapelle.

Le vingt-huit avril 1893 le père Pierre Cesbron, alors directeur et curé, établissait dans la mission d'Arundel la Conférie de la Sainte Famille. Cependant au début d'août 1893 il était appelé aux Antilles (Haïti) par son supérieur général et il partait le quatre septembre de la même année.

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa. Vol.II, p.320

Le treize septembre 1893 il était remplacé par le père Vollet qui retournait à Montfort dès le vingt octobre 1895. En effet "le trois octobre 1894 monseigneur Duhamel donnait au père Athanase Cesbron, alors vicaire, la charge de curé" <sup>1)</sup> et lui nommait un vicaire: le père Phillips (novembre 1895).

Dès sa nomination le père Athanase Cesbron fit agrandir son église. En 1895 elle mesurait soixante pieds sur trente et la sacristie: trente pieds par vingt pieds.

"L'Ecole Catholique, fermée depuis deux ans, fut rouverte, et l'on vit bientôt une soixantaine d'enfants suivre les leçons d'une bonne institutrice. Le cimetière fut également mis en ordre et clôturé." <sup>2)</sup>

C'est en 1894 que le père Bouchet, supérieur de Montfort, fit commencer la construction de l'orphelinat proprement dit d'Arundel, car jusqu'à ce jour, on avait campé dans les bâtisses de la ferme de Monsieur Staniforth, situées tout au bord de l'eau. Depuis six ans on préparait les matériaux. On commença par les granges et les étables.

Le nouveau site était à quelques arpents du premier; on laissait la Rouge pour aller s'installer cette fois en bordure de la décharge du lac La Loutre qui va se jeter dans la Rouge quelques centaines de pieds plus bas que les bâtiments de Staniforth.

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa Vol. II, p.321

2) Ibidem p.321

On se trouvait ainsi à l'abri du vent et adossé aux montagnes qui limitent "la vallée de la Rouge" proprement dite.

Les bâtiments étaient immenses: deux cent vingt-cinq pieds de long sur cinquante-six de large. Ils possédaient des sous-bassements en pierre qui servaient d'étables et "dans l'étage supérieur étaient engrangés les grains et les fourrages." <sup>1)</sup> Cette construction coûta \$10,000. et en 1896 on disait que c'était "un des établissements du genre le mieux aménagé du pays." <sup>2)</sup> Notons que les bâtiments actuels (1945) reposent sur les fondations primitives.

Le vingt-huit avril 1894 commencèrent les travaux de l'orphelinat qui coûta aussi \$10,000. Nous savons que, tout l'automne de l'année 1891, il y avait, au profit de l'oeuvre des orphelinats agricoles, un bazar tenu sur la rue St-Laurent et que la chose se répéta les années suivantes.

Voici la description de l'orphelinat telle que donnée par le Révérend Père Alexis de Barbezieux en 1897: "L'orphelinat a la forme du tau, c'est-à-dire d'une croix sans tête. La façade a deux cent douze pieds; le pied de la croix en a au centre deux cent quarante. C'est à l'étage supérieur de cette aile centrale que se trouve la chapelle.

L'orphelinat comprend un sous-bassement et trois étages. La partie sud de la façade appartient au personnel des Pères, des Frères, et des grands orphelins; la partie nord est réservée aux

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa Vol.II, p.318

2) Ibidem p.318

religieuses; entre les deux, l'aile du centre est consacrée aux petits orphelins.

La maison est chauffée tout entière à l'eau chaude. L'eau est fournie abondamment à toutes les parties de l'institution par un béliet hydraulique établi non loin de là dans un cours d'eau.

Le personnel de la maison se compose de deux prêtres: les Pères Athanase Cesbron, directeur, et Broussais, assistant, sans compter le Père Bouchet, supérieur, qui réside d'ordinaire à Montfort; de neuf Frères, de seize Soeurs de la Sagesse, et de cent soixante-dix orphelins dont la plupart sont encore de tout petits enfants." 1)

Les Soeurs de la Sagesse arrivèrent à Arundel le seize septembre 1893; donc, avant la construction de l'orphelinat dont la bénédiction solennelle eut lieu le onze juin 1895 par Monseigneur Duhamel.

C'est le dix-neuf janvier qu'arriva à Huberdeau le premier contingent d'orphelins qui venaient rejoindre les six grands arrivés de 1887. Ce contingent se composait de cinquante-deux enfants et le premier janvier 1896 tous les petits de Montfort au-dessous de neuf ans sont envoyés également à Arundel.

Ces enfants ainsi placés dans les orphelinats agricoles venaient de différents côtés; en 1897 le recrutement des orphelins provenait de trois sources différentes. "Les uns sont envoyés par le gouvernement provincial; les autres, par les municipalités et

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa. Vol.II, p.318.

surtout par Montréal; d'autres enfin sont reçus par charité ou sont confiés à la maison par des bienfaiteurs. Une pension annuelle est payée pour les enfants des deux premières catégories."<sup>1)</sup>

Ces enfants ne sont point des condamnés aux écoles de réforme; ce sont de petits orphelins ou de petits abandonnés, matériellement ou moralement.

Par un acte passé en février 1886 entre le gouvernement provincial et les religieux directeurs de l'orphelinat, "il est réglé que les petits garçons orphelins ou protégés du district de Montréal, seront confiés à la direction des dits religieux jusqu'à ce que ces enfants soient arrivés à l'âge de treize ans, et si à cet âge, il ne se trouve ni parents ni tuteurs dignes, auxquels ils puissent être remis, ils resteront sous la tutelle des directeurs de l'orphelinat jusqu'à leur majorité. Il en sera de même pour les autres enfants qui seraient placés dans cet asile par des personnes privées."<sup>2)</sup>

C'est ce qui explique qu'en 1909, sur les trois cents orphelins qui résident à Montfort, il y en a une centaine qui ont de quatorze à vingt-et-un ans.

Jusqu'à cette date de 1909, c'était une règle générale d'arrêter la classe vers treize ou quatorze ans pour prendre un métier: Scierie, boulangerie, forge, peinture, cordonnerie, menuiserie, couture,

---

1) Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa Vol II p. 314

2) Ibidem p. 314

reliure, imprimerie. Soixante-dix enfants travaillaient à ces métiers et trente-cinq étaient à la ferme. Notons qu'en 1909, deux mille cinq cents orphelins étaient passés par Montfort depuis sa fondation.

Nous aurions beaucoup aimé donner de plus nombreux détails sur l'orphelinat d'Arundel à ses débuts et sur l'atmosphère qui y régnait alors; mais, pour les raisons que nous avons exposées dans notre préface, la chose nous est impossible. Cependant, un rédacteur d'un journal du temps "The Watchman" visitait, vers 1895-1896, l'orphelinat de Montfort sur lequel il écrivit quelques lignes. Nous croyons que son article peut, jusqu'à un certain point, nous donner une idée de l'état de l'orphelinat d'Arundel à ce moment-là, remarquons-le bien, succursale de Montfort. "At present there are over 200 children being cared of, the youngest being about five years old. In the school room was found a large class of the smaller ones under the charge of one of the sisters. They all looked well fed, well clothed, bright and happy.

The Superioress conducted us into the dormitories, where the little cots were ranged in rows and seemed very comfortable. Another room is fitted up as an hospital ward, but happily it was unoccupied. One of the sisters is skilled in the use of medicines and has a drug shop in the building. In another room we found a number of young lads learning the tailoring business, and specimens of their work were exceedingly creditable. In a large room perhaps a dozen sisters were engaged mending clothes for the boys. The kitchen was a model of cleanliness and convenience. There, an immense range,

covered with large copper kettles and pots from which delicious odors came gave some indication of the amount it takes to supply such institution with a meal, especially when its inhabitants are blessed with a Wentworth appetite. In the kitchen is the only fire in this large building. The whole is heated by hot-water furnaces and all the rooms lighted by electricity. Some of the larger boys work in the saw mill, to which is connected a run of stones. There is also a planing machine, a blacksmith and carpenter shop."<sup>1)</sup>

L'impression du journaliste semble avoir été très bonne et il eut été bien étonnant que la même atmosphère n'eut pas régné à Arundel.

-:-:-:-:-

---

1) History of the Counties of Argenteuil, Que. and Prescott, Ont. p. 429

### LE CHEMIN DE FER DES ORPHELINATS AGRICOLES

Le voyageur qui, en 1945, se rend à la gare centrale de Montréal prendre son train pour Huberdeau, trouve la chose facile et se prépare pour un voyage d'environ trois heures et demie, tandis que son père et tout au moins son grand-père aurait pris pour le même trajet plusieurs jours de voyage effectué à cheval ou en voiture.

En effet, ce n'est que depuis le vingt-deux mai 1925 que la Compagnie du Canadien National possède une ligne directe entre Huberdeau et Montréal.

Avant cette date fameuse pour les gens de la région, le train partant d'Huberdeau rejoignait la voie du Canadien Pacifique à Saint-Sauveur (Piedmont) et là il fallait correspondre pour Montréal.

Les fondateurs des orphelinats agricoles des Laurentides avaient dès le début constaté la nécessité d'un chemin de fer qui les relierait à Montréal. Aussi, s'étaient-ils mis en campagne; ils avaient réussi à obtenir une charte et avaient fondé une compagnie, "Le Chemin de Fer de Colonisation de Montfort" (Montfort Colonisation Railway)

Un capital de quarante mille dollars avait été souscrit et le Gouvernement Provincial ainsi que le Gouvernement fédéral versèrent des subsides à leur tour.

Parmi les directeurs de la Compagnie nous retrouvons plusieurs noms qui ne nous sont pas étrangers pour les avoir déjà vus parmi les bienfaiteurs des orphelins.

Le Conseil se distribuait comme suit: E. Senécal, président; Joseph Brunet, vice-président; Messieurs F. Fraideveaux, Godefroy Champleau et E.D. Parcheron, directeurs; A.S. Hamelin, secrétaire-trésorier.

Le chemin de fer du Curé Labelle avait déjà atteint Sainte-Agathe au mois de juillet 1892 et la Chute aux Iroquois (Labelle) au mois d'octobre 1893.

En 1892, les travaux pour la construction du chemin de fer de Montfort étaient en marche, terrassements et défrichements étaient faits tant et si bien que le vingt-huit octobre 1894 l'inauguration officielle avait lieu. Montfort était enfin relié à Montréal par train, et une locomotive atteignait le Lac des Seize-Iles.

Les gens de la région racontent d'amusantes anecdotes sur le petit train qui faisait la navette entre Arundel et Saint-Sauveur. Il était, paraît-il, fort étroit, les roues étant beaucoup plus rapprochées que sur nos wagons actuels. La locomotive était chauffée au bois et les vieillards de la région se vantent d'avoir "poussé sur le train". Ils racontent encore que le long de la voie ferrée, à certains endroits, il y avait des piles de bois destinées à servir de combustible pour la locomotive, mais que parfois il arrivait que la provision manquât. Il fallait alors abattre sur place des arbres encore debouts... ce qui occasionnait des retards assez prononcés...

Le fameux petit train a eu son histoire personnelle qui mériterait d'être écrite. Malheureusement elle n'aurait pas sa place dans les cadres de ce présent travail.

### UN DERNIER MOT SUR MONTFORT.

Comme nous le disions dans notre préface, c'est une chose quasi impossible que de vouloir parler de l'histoire de l'Orphelinat d'Huberdeau sans toucher et de très près à celle de Montfort qui, en somme, tenait lieu de maison-mère.

Nous serons cependant très brefs et nous nous contenterons de ne signaler que certains faits qui montreront que la tâche des Pères et des Religieuses ne fut pas toujours facile.

Ainsi, en juillet 1891, nous relevons une épidémie de petite vérole qui atteignit soixante enfants et, au cours de la même année, vingt-et-un cas de diphtérie sont signalés mais, cette fois l'épidémie cause cinq morts.

En 1892, les directeurs se plaignent que sur trente-quatre enfants sortis, trois seulement sont demeurés cultivateurs et, sur les trois, deux avaient été élevés à la campagne. C'est alors que l'on comprend que les projets de placement que l'on avait conçus à l'origine deviennent, dans la réalité, un problème beaucoup plus complexe qu'on se l'était imaginé. Les directeurs en viennent donc à la décision de ne plus accepter que des enfants en bas âge et de placer chez des cultivateurs à l'aise les enfants de douze à quatorze ans.

Le tableau qui suit nous donne une idée assez exacte de la de la situation en 1892. Il nous permet de constater qu'elle n'est pas idéale pour la cause de "la Colonisation".

ETAT DES ORPHELINS DE MONTFORT (de 1883 à 1892) <sup>1)</sup>

	<u>Entrées</u>	<u>Encore présents</u>	<u>Cultivateurs</u>	<u>D.C.D.</u>	<u>Rentrés dans famille</u>	<u>Revenus en Ville</u>
Oct. 1883:	6	-	1	-	-	5
1884:	8	-	-	1	3	4
1885:	19	1	5	-	10	13
1886:	13	-	9	-	2	4
1887:	26	4	9	-	11	2
1888:	21	14	2	2	2	1
1889:	20	13	3	-	4	-
1890:	53	44	3	2	4	-
1891:	85	65	2	7	11	-
août 1892:	<u>27</u>	<u>26</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1</u>	<u>-</u>
	278	167	34	12	36	29

Nota: Des 34 cultivateurs, 14 sont à la ferme d'Arundel et à l'Orphelinat et 20 chez des fermiers.

Parmi ceux de la ville: 4 charpentiers  
1 briquetleur  
15 forgerons  
3 tailleurs  
1 boulanger.

<sup>1)</sup> L'Oeuvre patriotique des Orphelinats agricoles de Notre-Dame de Montfort, p. 15.

Comme faits importants relatifs à l'Orphelinat de Montfort, nous pouvons signaler rapidement un cyclone formidable qui, le 17 septembre 1900, enlève une partie du toit de la bâtisse; en 1901, la bénédiction du nouvel édifice que l'on a construit à cause du grand nombre d'enfants; en 1902, une inondation qui menace d'emporter toutes les fondations; en juin 1903, des feux de forêts qui ravagent toute la région et mettent en grand danger les constructions entièrement en bois; le 13 août 1905, la mort du frère Hugolin à qui l'on devait beaucoup; le 13 juin 1908, la première ordination d'un orphelin de Montfort; en 1923, une nouvelle allonge et enfin des incendies le 29 novembre 1922, le 27 septembre 1923 et le 29 avril 1932.

POPULATION DE L'ORPHELINAT DE MONTFORT

<u>Année</u>	.	<u>Nombre d'enfants</u>
1886	.	37
1 avril 1887	.	35
1 janv. 1889	.	76
1 janv. 1890	.	96
1 janv. 1895	.	248
1 janv. 1896	.	300
1 janv. 1898	.	179

<u>Année</u>	<u>Nombre d'enfants</u>
1 janv. 1902	225
1 janv. 1903	210
1 janv. 1904	244
1 déc. 1904	258
14 fév. 1905	274
1 janv. 1906	271
4 oct. 1907	302
1 janv. 1909	300
1 janv. 1911	300
1919	305
20 juil. 1920	400
1921	410
1922	410
1923	400
1924	400
1925	400
1926	400
1927	400
1928	400
1929	400
1930	430
1931	400
1933	400

Finalement, après bien des enjambées, nous arrivons au mois d'octobre 1935 où sur une décision du gouvernement nous voyons partir les orphelins qui depuis le tout début avaient été sous la direction des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse. La maison jadis si bruyante allait connaître pendant huit longues années les silences d'avant 1880.

Pendant ce laps de temps la propriété servit de maison de repos aux Filles de la Sagesse et en octobre 1943 les vieux murs de l'édifice et tous les rochers des champs voisins revirent avec joie les frimousses d'enfants qui ressemblaient étrangement à celles d'autrefois.

En effet les Clercs de Sainte-Croix, en 1943, prenaient la charge de l'ancien orphelinat de Montfort qui désormais porte le nom d'Ecole Notre-Dame des Monts.



Une corporation indépendante avait été formée pour acquérir la propriété des Pères de la Compagnie de Marie et la direction et le service étaient confiés aux Clercs de Sainte-Croix et aux Filles de la Sagesse. En mars 1945, le personnel se composait de trois Pères, une quinzaine de Frères et onze religieuses. Les enfants étaient au nombre de cent dix environ.

En principe, on n'y accepte que des garçon âgés de douze à dix-huit ans. Cependant certains pourront prolonger leur séjour jusqu'à vingt-et-un ans pour finir d'apprendre leur métier.

L'Ecole Notre-Dame des Monts est en effet une école d'arts et métiers. Actuellement une vingtaine d'enfants seulement y travaillent, les autres étant aux classes. Petit à petit cependant, les ateliers s'organisent et pourront recevoir un plus grand nombre de nouveaux apprentis.

Sur les cent dix enfants actuellement pensionnaires, il y en a environ cinquante pourcent qui sont orphelins soit de père, soit de mère; les autres sont placés par leur famille.

Les Clercs de Sainte-Croix n'assument aucune responsabilité financière et les déficits annuels sont comblés par l'Assistance Publique et la charité privée.

#### L'ORPHELINAT D'ARUNDEL DE 1910 à 1941.

Sur cette partie de l'Histoire de l'orphelinat d'Arundel les précisions et les détails sont extrêmement rares et il faut, à

chaque instant, s'aider de l'histoire proprement dite de la Municipalité à laquelle elle a d'ailleurs toujours été intimement reliée. Plusieurs même prétendent que la Municipalité est née de l'orphelinat qui a, pendant plusieurs années, été le noyau autour duquel s'est groupé la population.

Le dix avril 1911, un événement d'importance se produisait à Huberdeau. En effet "la direction des orphelins, qui jusqu'à ce jour, avait été entièrement confiée aux Soeurs, passe entre les mains des Pères de la Compagnie de Marie.

Les petits au-dessous de dix ans sont seuls désormais confiés aux Soeurs et ils partent (de Montfort) au nombre de 104 pour Huberdeau. Les grands d'Huberdeau viennent à Montfort".<sup>1)</sup>

Ce fut un déménagement qui énerva énormément les religieuses mais qui n'était que le prélude d'un autre encore plus considérable et beaucoup plus lourd de conséquences pour les Filles de la Sagesse qui devait avoir lieu quelques années plus tard, soit le quatre septembre 1923. En effet, à cette date, arrivent du Manitoba les Frères de la Miséricorde qui viennent prendre charge complète de l'orphelinat et de la propriété qu'ils ont achetée aux Pères de la Compagnie de Marie.

Les cent vingt-cinq plus grands orphelins de Montfort s'en vont à Huberdeau et les cent trente-cinq plus jeunes d'Huberdeau viennent à Montfort. Encore cette fois il s'agit d'un déménagement mémorable.

---

1) Chroniques de la Communauté de Montfort (Filles de la Sagesse)

Au cours de septembre, les Pères de la Compagnie de Marie quittent peu à peu Montfort et Huberdeau, les uns pour retourner en France, les autres pour s'occuper de diverses missions. Quatre Pères seulement restent. Les Religieuses demeurent encore quelques mois à Huberdeau qu'elles quittent cependant d'une façon définitive le premier juillet 1924. Les Frères de la Misericorde ont désormais la responsabilité totale des orphelins.

Les Pères de la Compagnie de Marie partis, Arundel se trouve sans prêtre. Aussi Monseigneur Limoges nomme-t-il Monsieur l'abbé J. Pilon curé de l'endroit et aussi un aumônier pour l'orphelinat, Monsieur Mercure.

Monsieur l'abbé Pilon arriva à son nouveau poste le onze septembre 1924 et en 1945 il y demeure encore mais, cette fois, avec toutes ses oeuvres. En effet, Huberdeau doit énormément à son Curé actuel qui depuis 1924 a accompli un travail extraordinaire.

Voici énumérées rapidement les oeuvre qu'Huberdeau doit en tout ou en partie à "son curé Pilon": le premier février 1925, ouverture de la Banque Provinciale; vingt-deux mai 1925, pour la première fois le train du Canadien National fait son trajet direct entre Huberdeau et Montréal; premier mai 1925, construction du presbytère actuel; huit juin 1926, érection de la Municipalité et séparation officielle de la Municipalité d'Arundel; trente décembre 1926, Huberdeau a maintenant l'électricité; vingt-neuf octobre 1927, installation d'un aqueduc; premier mai 1928, érection de la Municipalité scolaire

d'Huberdeau; dix-neuf juin 1931, érection canonique de la Paroisse Notre-Dane de la Merci d'Huberdeau; vingt-six juin 1932, bénédiction de la nouvelle église par Monseigneur Limoges; mars 1941, démolition de la vieille chapelle qui est remplacée par une salle paroissiale le vingt-six octobre 1941; enfin, en novembre 1944, Huberdeau possédait une caisse populaire. Voilà en résumé, l'oeuvre extérieure de l'un de nos nombreux curés-colonisateurs qui ont "bâti" nos paroisses.

Pendant que la nouvelle Municipalité se développait graduellement et s'étendait de plus en plus le long de la Rouge trois cent cinquante enfants vivaient aussi près d'elle et grandissaient sous la surveillance d'environ vingt-six Frères qui se dépensaient continuellement pour eux.

Tous les jours se ressemblaient; l'été, il y avait bien quelques villégiateurs de passage mais, en réalité, ce n'est que depuis quelques années seulement qu'Huberdeau les reçoit.

La fermeture de l'orphelinat de Montfort en octobre 1935 entraînait des conséquences pour celui d'Huberdeau. En premier lieu, tous les enfants de moins de dix ans étaient transférés à Liesse et, deuxièmement, Huberdeau, qui, jusqu'à date, avait toujours été considéré comme une succursale de Montfort, et qui même après l'arrivée des Frères de la Miséricorde recevait encore les enfants par l'intermédiaire de Montfort, devenait une école d'Industrie indépendante et relevant directement de Québec.



1935 est donc une date importante pour l'orphelinat mais qui, hélas, était bientôt suivie d'un grand malheur. En effet, dans la nuit du dix au onze juin 1941, vers trois heures du matin, un formidable incendie ravagea de fond en comble l'orphelinat et ses dépendances. Seule la ferme était épargnée. Les Frères de la Miséricorde subissaient une perte énorme et leur seule consolation était d'avoir sauvé tous les enfants du cataclysme. Le Révérend Frère Directeur, depuis plusieurs mois, avait soumis les enfants à des exercices de sauvetage. Lorsque le Frère qui était de garde s'aperçut de l'incendie, il donna l'alarme et tous les orphelins, en dix minutes, évacuèrent les lieux sans se rendre compte que, cette fois, c'était sérieux. Ce n'est que rendus dehors qu'ils constatèrent la réalité. Seul un Frère eut à subir de sérieuses brûlures. On essaya d'arrêter le feu en dynamitant une partie de la bâtisse mais ce fut sans succès. Au bout de quelques instants tout était en flamme et, au lever du jour, il ne restait plus que la braise au creux des fon-

dations. Les Frères avaient sauvé leurs trois cent cinquante enfants mais ils avaient perdu tout le reste.

Les jours qui suivirent furent des jours d'angoisse et de travail inhumain pour les religieux qui durent s'organiser avec des moyens de fortune.

La population d'Huberdeau et la Croix Rouge de Montréal vinrent à leur secours pour nourrir, loger, et habiller tous ces enfants. Un train spécial venu de Montréal avec des gardes-malades en redescendit la majeure partie à Montréal. Tout ceux qui avaient encore des parents furent placés dans leur famille, les autres se réfugièrent au Meurling et dans diverses institutions comme Liesse, l'orphelinat de Vaudreuil et les Buissonnets. Cent dix environ s'installèrent à l'orphelinat de Montfort, occupé uniquement par les Filles de la Sagesse. Ces derniers ainsi que les frères qui les accompagnaient vivaient toujours dans la crainte, car, à nouveau, ils étaient installés dans une immense bâtisse en bois et la hantise du feu les poursuivait toujours.

Les enfants temporairement placés, il fallut aussitôt songer à reconstruire; mais, cette fois, à l'épreuve du feu. Les travaux commencèrent au début de septembre 1941. Les enfants installés à Montfort n'y restèrent qu'un mois et revinrent à Huberdeau demeurer dans des baraques temporaires.



Ils y campèrent ainsi jusqu'en septembre 1942, date à laquelle le nouvel orphelinat fut prêt à les recevoir ainsi que leur camarades dispersés. Le camp dans les baraques avait duré plus de douze longs mois et l'installation dans l'édifice nouveau se fit avec joie.

-:-:-:-:-

## POPULATION DE L'ORPHELINAT D'HUBERDEAU

1921 - 1945

	<u>nombre d'enfants</u>	<u>Nombre de Frères</u>
1921	350	
1922	350	
1923	350	
1924	350	
1925	350	26
1926	350	26
1927	350	26
1928	350	26
1929	350	26
1930	350	26
1931	350	26
1932	350	26
1933	350	26
1934	350	26
1935	350	26
1936	350	26
1937	210	26
1938	210	26
1939	310	26
1940	335	26
1941	350	26
1942	350	26
1943	350	26
Janvier 1945	466	26

CHAPITRE SECOND

## LES CONGREGATIONS RELIGIEUSES

### de l'orphelinat

#### NOTRE-DAME DE LA MERCI D'HUBERDEAU.

Celui qui s'arrête à jeter un coup d'oeil sur les croix du cimetière de l'Orphelinat remarque bientôt qu'elles sont divisées en quatre groupes distincts.

Une partie du cimetière est consacrée aux orphelins, une deuxième, aux Pères de la Compagnie de Marie, une troisième, aux Filles de la Sagesse et la quatrième, aux Frères de la Miséricorde.

Nous ne donnerons, dans ce présent chapitre, que des notes très brèves sur les trois Congrégations qui se sont occupées de l'oeuvre qui nous intéresse dans notre travail, en insistant un peu plus toutefois sur la Compagnie de Marie et son bienheureux fondateur.

#### LES PERES DE LA COMPAGNIE DE MARIE

Les Pères de la Compagnie de Marie ou encore les Pères Montfortains, arrivèrent pour la première fois au Canada en juillet 1883 pour s'occuper tout spécialement de l'Orphelinat agricole de Montfort. Ils ont, comme fondateur, le Bienheureux Marie Grignon de Montfort (1673-1716) qui naquit dans la petite ville de Montfort, alors du diocèse de Saint-Malo (en Bretagne) et aujourd'hui du diocèse

de Rennes. Ce saint prêtre béatifié en 1888 par Léon XIII est spécialement connu en Bretagne et tout particulièrement en Vendée où il exerça son apostolat "durant les dernières années du règne de Louis XIV et les premiers mois du règne de Louis XV." 1)

Ses biographes nous le montrent comme étant un personnage pour le moins original et qui, de ce fait, eut énormément de difficultés avec ses contemporains. Il eut surtout maille à partir avec les Jansénistes qui étaient toujours une cause au moins éloignée de toutes ses ennuis et qui essayèrent même à quelques reprises de le faire disparaître.

Grignon de Montfort fit d'abord ses études chez les Pères Jésuites puis chez les Sulpiciens de Paris qui pensèrent un moment le garder dans leur Société si ce n'eut été son "étrangeté". C'est chez eux que Grignon de Montfort manifesta pour la première fois le désir de venir au Canada. En effet il avait fait des démarches pour se joindre au deuxième évêque de Québec Monseigneur de Saint-Vallier.

Dès sa jeunesse, Montfort eut à subir des contrariétés de la part de son père très violent puis ce furent les critiques et la calomnie du temps de son séminaire, puis l'incompréhension et l'abandon de ses anciens maîtres les Sulpiciens et du clergé en général.

Peu nombreux étaient ceux qui prisait "les bizarreries" de sa conduite, "ses gestes impulsifs" et son "langage enflammé."

---

1) Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort p. 5

Aussi, "à trente-trois ans, Montfort, obscur, contredit, balloté, n'en était qu'aux préliminaires de son oeuvre". Il ne lui restait plus grand temps car il devait mourir à quarante-trois ans. Ces dix années furent cependant des plus fructueuses pour l'Eglise. Quand il ne pouvait prêcher et évangéliser, ce qui lui était souvent défendu par les évêques, il se dévouait alors totalement aux pauvres. Il fut à différentes reprises en charge de la direction d'hospices d'où, règle générale, il était finalement mis à la porte. On le voit aussi faire du ministère pendant cinq mois à la Salpêtrière où Louis XIV avait réuni " le peuple des mendiants". Cependant "cet original" -la plupart des saints ont été ainsi qualifiés- se distingue tout spécialement par ses missions dans les campagnes où il continue en quelque sorte l'une des oeuvres de Saint-Vincent de Paul (1581-1660).

Accompagné de frères, il ira prêcher de paroisse en paroisse; il se fera spécialement le catéchiste des ignorants de tout âge; il nourrira les pauvres; il réconciliera les pécheurs; il fera célébrer le culte divin avec piété, avec dignité, en des églises convenablement entretenues. Telle était la volonté du pape Clément IX que Montfort était allé voir. Le Pape lui avait conféré le titre de "missionnaire apostolique". Il avait demandé au Saint Père de l'envoyer évangéliser les régions païennes mais celui-ci lui recommanda d'exercer son zèle en France.

C'est surtout dans la future Vendée que Montfort réussit son travail de missionnaire. "L'évangélisation des campagnes, ça été

son oeuvre maitresse, la plus originale et la plus durable"<sup>1)</sup>, et vers les dernières années de sa vie, dans le diocèse de la Rochelle, "aimé du peuple, sympathique à toute une élite sociale, soutenu par les évêques entouré d'admiration et de vénération, il accomplissait, d'un geste plus simple et plus libre, l'oeuvre de Dieu".<sup>2)</sup>

Il est fort intéressant d'étudier les méthodes dont se servait Montfort pour son oeuvre d'évangélisation des campagnes. Accompagné de quelques frères il s'adjoignait les services de prêtres recrutés ici et là. Règle générale, la mission comprenait une série de catéchismes pour lesquels les frères servent de répétiteurs et toute la prédication est "posée sur les fondations stables de l'enseignement catéchistique."<sup>3)</sup> Puis Montfort visite les gens de la région, chez eux; il n'hésite même pas à vider lui-même les cabarets et les foires dominicales. Il pénètre même dans les maisons publiques pour convertir les filles.

Quand l'église est abandonnée et tombe en ruines, il organise les bras du village et reconstruit les sanctuaires. Si l'église paroissiale est trop petite pour contenir les foules qui sont venues des villages voisins pour l'entendre, c'est sur la place publique qu'il réunit tout son monde. Son auditoire se compose parfois de trente mille personnes.

1) Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort. p. 122

2) Ibidem p. 126

3) Ibidem p. 144.

Il organise processions, confréries etc. etc. Il compose des centaines de cantiques parfois d'un grand lyrisme "qui n'ont cessé d'être familiers aux oreilles et aux lèvres françaises"<sup>1)</sup> et il fait chanter la foule. Partout où il passe, il installe des calvaires et sème les images et les chapelets. Parfois dans l'église, il organise des drames religieux un peu comme au Moyen-Age. En un mot, il connaît la psychologie de son peuple, et use de tous les moyens qui peuvent l'émouvoir.

En plus d'être célèbre pour ses missions et son titre de "Père de la Vendée" Montfort est connu aussi pour ses écrits, surtout le traité de la vraie dévotion, son oeuvre poétique, ses cantiques, sa dévotion à la Sainte-Vierge et à ce sujet Georges Rigault écrit: "Montfort est de la lignée de saint Bernard, de saint Dominique, de saint Bonaventure, et avec lui sa déclenche le grand mouvement de la piété moderne vers la Mère de Dieu, médiatrice universelle"<sup>2)</sup> et en 1925 le Cardinal Mercier appelait Montfort: "l'illustre prédicateur et le remarquable docteur de cette médiation universelle de Marie."<sup>3)</sup>

Enfin Grignon de Montfort est célèbre pour ses deux familles spirituelles: les Pères de la Compagnie de Marie et les Filles de la Sagesse.

A sa mort, le vingt-huit avril 1716, La Compagnie de Marie comprenait sept frères coadjuteurs dont quatre seulement étaient engagés par voeu et deux prêtres. Elle n'avait alors que des règlements très

1) Le Bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort p. 155

2) Ibidem p. 179

3) Ibidem p. 191

généraux et des cadres très incertains. Elle devait se destiner entièrement aux missions des campagnes.

Les débuts furent lents et les deux successeurs de Montfort prirent deux ans avant de recommencer les missions de leur fondateur; mais bientôt, en 1719, trois nouveaux prêtres venaient se joindre à la société naissante et le Saint Père lui accordait sa bénédiction. En 1722 ils s'installaient à Saint-Laurent-sur-Sèvre et élisaient un supérieur.

La future Vendée militaire était leur principal champ d'apostolat où ils réussissaient à merveille malgré les menées des Jansénistes qui ne leur pardonnaient pas leur ferveur pour la Sainte Vierge et l'influence qu'ils exerçaient sur la population. Ce n'est cependant qu'en 1773 qu'ils obtinrent du roi de France les lettres patentes approuvant les deux Congrégations fondées par le Bienheureux de Montfort, ce qui eut pour cause immédiate de doubler la haine des Jansénistes.

Un grand malheur allait bientôt accabler la France; en effet la Révolution éclata, et dès 1791 Saint-Laurent-sur-Sèvre est fouillé et envahi puis, en août 1792 comme, toutes les autres Congrégations de France, leur société est supprimée par l'Assemblée Nationale. Ce furent alors les atrocités et les actes d'héroïsme de la guerre de Vendée et de la Révolution qui durèrent jusqu'au Concordat conclu entre Pie VII et Bonaparte.

Avec la chute de l'Empire de Napoléon Ier et le retour des Bourbons, la Compagnie de Marie prit un nouvel essor et en 1816 ils

organisent des retraites pastorales, une autre réalisation dans l'ordre d'idée de Saint Vincent de Paul.

En 1820, par Pie VII est nommé le premier évêque de la Compagnie de Marie qui part pour Babylone et, vers 1837, les Pères de la Compagnie de Marie organisent des retraites fermées, une autre activité qui leur permettrait leur recrutement qui se chiffrait à dix-huit prêtres en 1842. Enfin le quatorze novembre 1853 Pie IX approuvait et confirmait les deux Instituts comme Congrégations à voeux simples.

Sitôt la malheureuse guerre de 1870 terminée, les Pères Montfortains traversent au delà des mers à destination d'Haïti. Mais un autre malheur allait bientôt fondre sur eux. En effet le vingt-huit mars 1880, le décret de proscription frappait toutes les Congrégations françaises non autorisées et les Pères allaient se réfugier en Hollande. On se rappelle que c'est vers cette époque que Monseigneur Duhamel les fit venir au Canada (1883) pour s'occuper spécialement de l'Orphelinat de Montfort.

Jusqu'à date (1883) les Pères de la Compagnie de Marie ne s'étaient jamais fait reconnaître comme spécialistes de l'éducation pour enfants et ce n'est certes pas ce facteur en somme inexistant qui déterminina le choix de Monseigneur Duhamel et de l'abbé Rousselot.

Il semble plutôt que ce fut le bon souvenir des Pères qu'avait conservé l'abbé Rousselot, originaire de la région de Saint-Laurent-sur-Sèvre et aussi, on doit le noter, le souvenir de leur

magnifique propriété et la splendeur de leurs terres et cultures. Nous ne devons pas oublier, comme nous le faisons remarquer au cours des pages précédentes, l'importance du facteur "colonisation" dans la fondation de l'orphelinat agricole. On se souviendra également que dans son rapport annuel (1883-1884) de la Société de Colonisation le curé Labelle parle "des agronomes distingués" en désignant les Pères de la Compagnie de Marie.

Il ne semble donc pas exagéré d'affirmer que, dans le choix du personnel qui devait s'occuper des orphelins, l'élément "colonisation" garda, là aussi, la première place.

Nous avons déjà dit que le Bienheureux de Montfort avait manifesté le désir de venir lui-même au Canada. En 1734 il fut une seconde fois question de Missions en notre pays sous Monseigneur Dosquet, évêque de Québec, mais le projet échoua à nouveau.

Finalement le dix juin 1884, les religieux de la Compagnie de Marie étaient incorporés au Canada par acte du Parlement de Québec.

Depuis leur arrivée, il y a maintenant soixante ans passés, ils ont pénétré en divers endroits. Dès 1887 ils fondent Notre-Dame de Lourdes près d'Ottawa et s'installent à Huberdeau où en 1898 ils ont leur premier juniorat canadien; puis, Notre-Dame de Cyrville, Ontario, en 1890. En 1895 ils s'installent à Dorval et en 1896 ils prennent charge de Railton dans le diocèse de Kingston; puis les Pères traversent jusqu'aux Etats-Unis. En 1909, ils pouvaient se vanter d'avoir plusieurs Pères canadiens dans différentes missions: Afrique, République de Libéria,

Colombie du Sud, Haïti et aussi en France, en Belgique, Hollande, Danemark, Angleterre et en Italie. Leur oeuvre s'est encore développé et en 1944 elle comptait onze établissements au Canada et trois aux Etats-Unis.

Avant de terminer ces brèves notes sur cette Société, nous ferons remarquer que, parfois, le Bienheureux de Montfort est désigné comme étant aussi le fondateur des Frères de Saint-Gabriel. C'est une erreur assez courante mais qui s'explique facilement car, c'est un supérieur général de la Compagnie de Marie, le Père Gabriel Deshayes qui, vers 1835, fonda cette société de Frères destinée à l'éducation des enfants.

#### LES FILLES DE LA SAGESSE

Lors de son séjour à l'hôpital de Poitiers, Grignon de Montfort avait constaté la triste état de l'administration et avait réalisé la nécessité de religieuses hospitalières. Au début, il s'était contenté d'organiser les hospitalisées elles-mêmes, il leur avait choisi un local, rédigé une certaine règle et nommé une supérieure, une aveugle. Les résultats avaient été heureux mais ce n'était là qu'un préliminaire. En effet, en 1702, Montfort découvrit au confessionnal une jeune pénitente de dix-huit ans, Louise Trichet qui devait devenir par la suite, la première Fille de la Sagesse.

Au début, Montfort n'ayant pu trouver une place parmi les gouvernantes de l'Hôpital, il avait placé sa protégée au milieu des hospitalisées qu'il avait réunies en une espèce de communauté. Mais

quelques mois plus tard, le deux février 1703, Montfort remettait à Louise Trichet l'habit des Filles des Soeurs de la Sagesse qu'il destinait comme les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, à servir les pauvres.

Comme l'on sait, Montfort fut expulsé de l'hôpital et la petite congrégation dut se dissoudre. Marie Louise de Jésus (Louise Trichet) se retira alors chez les Filles de Notre-Dame mais pour revenir à l'hôpital de Poitiers, cette fois, accompagnée de la seconde Fille de la Sagesse, mademoiselle Catherine Brunet. Elles y restèrent ainsi dix ans, éloignées de leur fondateur qui après cette longue séparation les fit venir à La Rochelle. En 1715, Louise Trichet est devenue maîtresse d'école. Un an après, plusieurs postulantes arrivaient et Montfort alors écrivit la règle de celles qui devaient se spécialiser dans le soin des pauvres et des malades et l'instruction des enfants. Il voulait ses soeurs semblables aux Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, des soeurs sans clôture, des "soeurs modernes". A sa mort en 1759, la mère Marie-Louise de Jésus laissait déjà quarante établissements confiés à un grand nombre de recrues.

Comme les Pères de la Compagnie de Marie, les Filles de la Sagesse eurent beaucoup à souffrir au cours de l'Histoire et spécialement vers 1789 pendant la Révolution Française qui ralentit le développement de l'oeuvre. Cependant, vers 1800, elle renaissait pour de bon avec deux cent soixante et une religieuses. Cinquante ans plus tard elles étaient deux mille et en 1940, près de cinq mille. A cette dernière date elles

travaillaient dans onze pays et possédaient quatre cent vingt établissements: en France, Italie, Angleterre, Belgique, Hollande, Suisse, Danemark, Canada, Etats-Unis, Afrique, Colombie (Amérique du Sud) et Haïti. Notons en passant qu'elles ont en particulier, une douzaine de missions où elles instruisent des sourdes-muettes; l'une de ces maisons, Larnay, près de Poitiers est même devenue célèbre, grâce à un rapport de Brunetière à l'Académie Française et à un livre de Louis Arnould: "Ames en prison". C'est à Larnay, en effet qu'une Fille de la Sagesse, Soeur Marguerite, a réussi la première à instruire, et d'une façon remarquable, une jeune fille sourde, muette et aveugle; du Canada, on est allé à Larnay, avec plein succès, prendre des leçons pour des cas semblables" <sup>1)</sup>

Nous nous souvenons que les religieuses arrivèrent au Canada en septembre 1884 où elles devaient rejoindre les Pères de Montfort. Elles étaient la seconde communauté venue spécialement de France pour les orphelinats agricoles.

Le 28 avril 1889 elle recevait leur première postulante canadienne, une jeune fille de Montfort, Rose Aimée Hotte. Les Laurentides profitèrent de leur zèle et de leur dévotion toute spéciale à la Sainte Vierge.

En 1886 elles s'installaient à Huberdeau, en 1890 à Saint Jovite, en 1894 à Sainte-Agathe, en 1901 à Chénéville, en 1908 à

---

1) Sur les pas de Marthe et de Marie p. 281

Papineauville, en 1913 à Saint-Sauveur qu'elles durent quitter en 1920 à cause d'une trop grande misère.

Enfin, nous savons que depuis 1910 elles sont à l'Hopital Sainte-Justine de Montréal où elles comptent soixante et une religieuses. A Montréal encore nous les retrouvons à Dorval et à l'Académie Ouimet de la paroisse Saint-Eusèbe.

N'oublions pas qu'elles sont toujours à Montfort où maintenant elles travaillent en collaboration avec les Clercs de Sainte-Croix.

En tout, elles comptent au Canada dix-sept établissements et sept aux Etats-Unis.

-:-:-:-

LES FRÈRES DE NOTRE DAME DE MISERICORDE

Les Frères qui, depuis 1923, s'occupent de l'orphelinat d'Huberdeau appartiennent à une Congrégation d'origine belge peu connue au Canada.

Les Frères de Notre-Dame de Misericorde ont comme fondateur Monseigneur Scheppers (1802-1877). Ce distingué prélat issu de deux antiques maisons patriciennes de Malines, (Belgique) fut successivement chanoine honoraire et titulaire de l'église métropolitaine, camérier secret de Sa Sainteté le Pape Pie IX en 1856, prélat domestique en 1870 et Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1870.

"Ses vertus et ses oeuvres l'ont rendu digne de prendre place dans la galerie des hommes remarquables de la Belgique au XIXième siècle."<sup>1)</sup>

Héritier d'une jolie fortune, Monseigneur Scheppers passa sa vie à faire la charité et à se pencher sur les malheureux, ce qui lui valut le titre de "Vincent de Paul de Malines". Son amour pour les pauvres et les nécessiteux l'amena à fonder deux Congrégations religieuses destinées à l'aider dans son oeuvre toujours orientée d'une façon particulière vers la jeunesse. C'est en 1839 qu'il jeta les fondements de l'Institut des Frères de Misericorde qui, au début, exercèrent spécialement leur zèle dans des prisons de Belgique qui nécessitaient, à cette époque des améliorations considérables.

---

1) Mgr. Scheppers p. 5

En 1854 naissait à son tour la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame de Miséricorde destinée à l'instruction des jeunes filles et aux soins des vieilles femmes impotentes. Le succès des Frères dans la prison où ils débutèrent fit qu'on leur confia un nouveau pénitencier mais, cette fois, destiné à des jeunes délinquants.

Dès 1854, Sa Sainteté Pie IX demandait à Rome les frères de Notre-Dame de Miséricorde pour s'occuper des jeunes délinquants et, par la suite, des orphelins des Etats pontificaux. Monseigneur Scheppers se vit toujours accorder l'amitié et la confiance de hautes personnalités de l'Eglise. Pie IX lui témoigna à maintes reprises son affection et aussi son admiration pour le travail de ses frères. Léon XIII, successeur de Pie IX, protégea toujours lui aussi la Congrégation qu'il connaissait bien pour l'avoir vue à l'oeuvre lors de son séjour en Belgique, à titre de Nonce apostolique.

Son Eminence le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, connaissait personnellement Monseigneur Scheppers. Il avait visité en Belgique et en Italie les maisons des Frères de la Miséricorde et il avait obtenu de leur fondateur le consentement d'avoir quelques Frères pour s'occuper en Angleterre d'une école de Réforme et, peu après, d'un immense orphelinat.

Le cardinal Manning, successeur du cardinal Wiseman, "hérita des sentiments d'affection de son éminent prédécesseur envers les fils de Monseigneur Scheppers et fut toujours leur dévoué protecteur."<sup>1)</sup>

---

1) Mgr. Scheppers p. 270

L'intérêt porté aux Frères de la Miséricorde par de si nobles personnages montre à quel point était apprécié le travail de cette nouvelle Congrégation spécialiste de l'enfance délinquante et malheureuse. Aussi il ne faut pas s'étonner de voir plusieurs pays supplier l'illustre fondateur de leur envoyer des Frères de son Institut.

Ainsi en 1871, l'évêque de Boston, E.U., Monseigneur Jean Joseph Williams, envoyait en Belgique le Révérend Monsieur Haskins fondateur d'un protectorat de garçons dans son diocèse afin d'obtenir de Monseigneur Scheppers la faveur de faire venir quelques Frères belges aux Etats-Unis. L'évêque américain reçut une réponse négative, le nombre de recrues ne permettant pas la fondation de nouvelles oeuvres en pays étrangers.

C'est en 1919 que le Canada reçut pour la première fois les Révérends Frères de Notre-Dame de Miséricorde. Father Heyen, vers cette époque curé de Bruxelles au Manitoba, avait fait un voyage en Belgique où il avait rencontré des religieuses qui connaissaient les Frères de la Miséricorde. C'est de cette façon que les Frères entrèrent en contact avec le Canada et dès le neuf octobre 1919, le Révérend Frère Amédée et le Révérend Frère Marcellin, alors assistant du Supérieur général, visitaient Swan Lake, Manitoba, où un grand nombre de compatriotes, tant flamands que wallons leur promettaient sympathie et bon accueil. Swan Lake était un village en majorité protestante faisant partie du diocèse de Saint-Boniface et situé à onze milles de Bruxelles.

Monseigneur Beliveau, alors archevêque de Saint-Boniface, voulait doter Swan Lake d'une institution catholique, Bruxelles possédait

son couvent et il voulait qu'à son tour Swan Lake possède un collège.

L'endroit plût aux Frères qui y achetèrent une ferme. En novembre 1919, sept nouveaux Frères arrivèrent et, au printemps de 1920, on commençait la construction d'un collège.

Nous avons vu dans notre premier chapitre que c'est en 1923 que les Frères achetèrent la propriété d'Huberdeau, aussi n'insisterons-nous pas ici.

Jusqu'en 1932 les Frères de la Miséricorde menèrent simultanément leur collège du Manitoba et l'Orphelinat d'Huberdeau. Cependant, "la crise" devenant toujours plus aigüe vidait leur collège du Sacré-Coeur qu'ils se virent obligés de vendre. Heureusement l'oeuvre de l'Ouest fut immédiatement remplacée. Dès 1932 ils s'installaient au lac Sergent, du Comté de Portneuf, près de Québec, pour s'occuper d'un orphelinat agricole, alors dirigé par l'abbé Perron.

POPULATION DE L'ORPHELINAT AGRICOLE du LAC SERGENT

	<u>Elèves</u>	<u>Frères</u>	<u>Agronome</u>	<u>Professeur laïque</u>
1933	?	4		
1934	?	4		
1935	25	4		
1936	50	5		
1937	50	4		
1938	50	4		
1939	60	6		
1940	125	7		
1941	125	8		2
1942	132	12	1	2
1943	132	12	1	2
1944	132	12	1	2

C'est au Lac Sargent que réside le Supérieur Général des Frères de la Misericorde au Canada.

En tout, à travers le monde, nous comptons environ cinquante Frères appartenant à cette Congrégation. Les Frères de Monseigneur Scheppers sont maintenant répandus en Belgique, en France, en Italie, en Angleterre, en Argentine et au Canada.

-:-:-:-

ECOLE DE SERVICE SOCIAL - SCHOOL OF SOCIAL SERVICE

835 VIGER - MONTREAL

CHAPITRE TROISIEME

L'ORPHELINAT NOTRE-DAME DE LA MERCI D'HUBERDEAU

La Propriété des Frères de la Miséricorde.

Les Frères de la Miséricorde possèdent à Huberdeau un magnifique domaine de douze cents acres de terre. Mais comme partout ailleurs dans les Laurentides, les montagnes et la forêt en forment une bonne part.

Cependant, étant située en bordure de la rivière, cette propriété comprend de fertiles champs de culture qui composent ce que l'on a appelé: "la Vallée de la Rouge".

A cet endroit, la vallée est adossée à un massif de montagnes atteignant mille deux cents pieds et présentant des escarpements prononcés.



L'orphelinat proprement dit est construit sur la partie supérieure de la vallée et, de cet endroit, domine toute la région avoisinante bordée de l'autre côté de la Rouge par une autre chaîne de montagnes, cette fois beaucoup plus éloignées de la rivière.

A un mille environ de l'orphelinat, vers le nord-ouest, se trouve le lac La Loutre encaissé entre de formidables rochers. Qui-conque connaît les Laurentides peut se représenter la splendeur de ce petit lac et de son île, comme il y en a tant dans nos montagnes. La partie sud du lac est encore très sauvage. Les frères y possèdent deux chalets dont l'un sert, l'été, aux Frères de Saint-Gabriel de Montréal qui dirigent le Patronage Saint-Vincent-de-Paul.



L'extrémité nord du lac est plus habitée et nous y voyons quelques fermes et maisons de villégiature.

Le lac La Loutre qui déverse ses eaux dans la Rouge après avoir traversé de magnifiques champs de culture, fournit l'énergie à un petit moulin à scie que les Frères ont installé sur la décharge du lac. Ce moulin remplace celui, autrefois situé sur la Rouge elle-même, qui connut des jours prospères. En effet ce moulin sciait jusqu'à ses mille cinq cents pieds de bois par jour et plusieurs maisons d'Huberdeau lui doivent le jour.

Il y a quelques années, sa "digue" céda sous le passage de billots et les frères décidèrent alors de transporter les machines sur la décharge du lac La Loutre. Malheureusement les eaux du lac n'alimentent pas suffisamment le nouveau moulin où l'on dut installer l'automne dernier, un moteur électrique. Désormais, le moulin à scie ne sert plus qu'aux besoins de l'orphelinat.

Lorsqu'en 1887, les Pères de Montfort s'installèrent sur la propriété de William Staniforth, la Rouge servait alors de limite à leurs terres. Petit à petit les Pères et les Frères cédèrent des lots aux nouveaux habitants d'Huberdeau qui construisirent à quelques centaines pieds de l'eau. Aussi voyons-nous aujourd'hui le village bâti, si l'on peut dire, "sur la Rouge". Ces lots cédés n'étaient pas cependant toujours vendus. Même, plusieurs ne furent que loués et c'est ce qui nous permet aujourd'hui de constater une situation assez exception-

nelle chez nous. En effet, plusieurs habitants d'Huberdeau, environ soixante, viennent encore tous les ans payer aux Frères ce qu'ils appellent "leurs Constituts". C'est-à-dire un certain pourcentage de la valeur du lot où ils ont construit leur maison, pourcentage qui, en somme, équivaut à un loyer. Suivant l'emplacement et les avantages du lot, la somme sera plus ou moins élevée. Remarquons tout de suite qu'il ne s'agit pas ici de bail emphytéotique.

Les locataires ont cependant la faculté d'acheter le terrain qu'ils détiennent s'ils le veulent mais beaucoup continuent à payer régulièrement leur redevance ce qui, pour certains ne se fait pas toujours avec un sourire. Pour ceux qui dans le village voudraient acquérir d'une façon définitive des lots autres que ceux déjà occupés, la chose devient difficile et c'est là le sujet d'amères critiques de certains résidents de l'endroit qui prétendent que la propriété des Frères, impossible à morceler, bloque l'expansion et le développement du village.

Cette fâcheuse situation est quasi sans issue puisque les Frères ne peuvent entamer leur propriété sans nuire à leur isolement et leur indépendance nécessaires pour l'oeuvre qu'ils poursuivent. Tout ceci est fort malheureux et empêche une parfaite collaboration entre l'oeuvre et la population qui a grandi avec elle et, dans certains cas, grâce à elle.

L'orphelinat actuel, totalement construit à l'épreuve du feu, a, comme l'ancien, (détruit en 1941) la forme d'un tau. L'intérieur est

de construction moderne et des plus faciles d'entretien, murs et plafonds unis, planchers en "Terraso".

La bâtisse a quatre étages. Son sous-sol sert aux fournaises, à la buanderie, à la cuisine, aux réfectoires, à la cordonnerie et à l'unique salle de récréation. Les trois premiers étages de la partie gauche de la façade sont consacrés aux Frères, aux novices, aux juvénistes, ainsi qu'au parloir. Le quatrième étage sert de dortoir à quatre-vingt-trois enfants.



Le premier étage de la partie droite de la façade est immobilisé pour former la partie supérieure de la salle de récréation. Les trois autres étages forment trois immenses dortoirs parfaitement éclairés et aérés et possédant à chaque extrémité leur lavabo et salle de toilette ainsi que les chambres des Frères surveillants.



La partie qui forme le corps du tau comprend l'infirmérie,  
la salle des douches, les classes, la salle de couture et la jolie  
chapelle.



En plus de la bâtisse principale, il existe quelques dépendances comme la maison de l'aumônier, située à droite du chemin qui conduit du village à l'orphelinat. Il y a aussi, construit sur le solage de l'ancien orphelinat et situé derrière le nouveau, le futur juvénat qui n'attend plus pour être habité qu'un système de chauffage. Perchés dans la montagne, les novices ont un chalet d'où ils ont une vue magnifique de la région. Enfin il y a encore la ferme, le poulailler et une petite maison pour le jardinier.

Sur le côté gauche du chemin qui conduit du village à l'orphelinat se trouve le cimetière où, sous de jolis sapins et cèdres, dorment des enfants auprès de leurs bienfaiteurs, les Pères de la Compagnie de Marie, les Filles de la Sagesse et les Frères de la Miséricorde.

Si nous parcourons encore la propriété, nous pourrions nous arrêter au calvaire construit sur une élévation d'où pointent trois immenses croix, ou encore à la grotte de la Sainte Vierge. Au mois de mai, les enfants vont y dire le chapelet.

Si nous demandons aux orphelins de nous indiquer quelque'autre lieu de promenade, ils nous proposeront tout de suite la "grotte à Anthime", le "pic à Brosseau", la "cabane à chantiers" ou le "trou du loup", endroits familiers et qui, dans leur imagination d'enfants, sont entourés de légendes et de mystères.

### Le Personnel de l'Orphelinat.

Le personnel actuel de l'orphelinat d'Huberdeau se compose de vingt-cinq Frères et de quatre hommes engagés dont trois travaillent à la ferme et aux chantiers et, le quatrième, aux fournaises. Dix Frères sont d'origine belge et les quinze autres, d'origine canadienne. La direction proprement dite est entre les mains des Frères belges quoique plusieurs canadiens détiennent des postes importants comme le juvénat, les récréations, les classes de sixième et de septième années et la couture.

Le recrutement du personnel est pour les Frères un problème des plus aigus surtout depuis le début de la guerre où il leur fut alors impossible de recevoir de l'aide de l'Europe.

Leur isolement à Huberdeau nuit énormément au recrutement de jeunes vocations. En effet, situés à quatre-vingts milles de Montréal, sans pied-à-terre dans la Métropole, c'est une chose quasi impossible pour eux d'atteindre les milieux susceptibles de produire de jeunes recrues.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les Frères de la Miséricorde ne possèdent que deux institutions au Canada et toutes deux sont éloignées des grands centres. De plus, la pénurie du personnel ne leur permet pas de consacrer totalement certains Frères au recrutement des vocations, chose qui, pourtant, serait d'une absolue né-

cessité pour l'avenir de la Congrégation. Compter sur l'aide de l'Europe devient de plus en plus difficile quand on songe au travail que les Frères doivent avoir actuellement dans les pays dévastés par la guerre.

Malgré tout, les Frères de la Miséricorde possèdent un noviciat et un juvénat à Huberdeau. Trois novices étudient actuellement à l'orphelinat et trois autres à Montréal, à l'école Normale des Frères de Saint-Gabriel.

Au juvénat, nous comptons une douzaine d'enfants qui sont échelonnés de la septième à la dixième année. Ces derniers mènent une vie indépendante des autres orphelins; ils ont leur propre dortoir, leur réfectoire et leur horaire séparé. Ainsi, le recrutement des juvénistes se fait actuellement à même les pensionnaires de l'orphelinat, mais, là encore, se pose un autre problème: c'est le fait que seuls les enfants légitimes ont accès au juvénat. Ceci veut dire que plus de trente-neuf pourcent des orphelins sont inéligibles et éliminés avant même qu'on se demande s'ils ont les qualités requises pour une telle vocation.

Ce règlement de la Congrégation des Frères de la Miséricorde par lequel les illégitimes ne sont pas admis dans ses cadres reflète une attitude assez universelle de l'Eglise qui refuse les ordres aux enfants nés en dehors des liens du mariage, sans une permission spéciale qui fut déjà accordée: on sait par exemple que Monseigneur Du-

panloup était né hors mariage. Bref le problème est réellement angoissant quand on songe au nombre croissant de nos orphelins qui nécessitent et nécessiteront de plus en plus d'attention. Dès que l'une des rares recrues est en âge d'aider, il faut tout de suite qu'elle se mette au travail pour soulager les aînés qui se dévouent jour et nuit.

Bien souvent, des jeunes religieux laissent des études qu'ils auraient tant aimé poursuivre, abandonnent les projets de spécialisation technique, pédagogique ou sociale qu'ils se proposaient et grâce auxquels ils rêvaient doubler l'efficacité de leur dévouement et de leur zèle.

Quand on songe que vingt-cinq Frères réussissent à s'occuper entièrement seuls d'un orphelinat qui contient quatre cent soixante-six enfants, on n'a pas de difficulté à croire qu'ils doivent travailler du matin jusqu'au soir et malheureusement trop souvent, du soir jusqu'au matin. Ne l'oublions pas, ils ne sont que vingt-cinq et ils doivent voir à tout, des études des enfants jusqu'au ménage, à l'entretien du linge et même à la cuisine car il n'y a pas de religieuses attachées à l'institution.

#### Les Enfants de l'Orphelinat d'Huberdeau.

Le premier janvier 1945, l'orphelinat abritait quatre cent soixante-six enfants dont quatre cent dix-huit de Montréal, une dou-

zaine de Hull, une demi douzaine de Valleyfield et les autres, de divers centres urbains, et parfois ruraux de la Province de Québec. La grosse majorité de ces enfants sont des Canadiens-Français et l'on ne compte que onze Canadiens-Anglais.

Malgré ce qu'en pense le public, dans nos orphelinats il n'y a pas que des orphelins et le tableau suivant nous le montre clairement:

SITUATION FAMILIALE DES ENFANTS DE L'ORPHELINAT D'HU-  
BERDEAU, AU 1er JANVIER 1945.

Enfants ayant père et mère . . . . .	151
Enfants orphelins de père . . . . .	44
Enfants orphelins de mère . . . . .	59
Enfants orphelins de père et mère . .	26
Enfants illégitimes . . . . .	186
Total . . . . .	466

-:-:-:-

Pour ce qui est des illégitimes et des orphelins de père et de mère, leur présence à l'orphelinat s'explique facilement, mais pour ce qui est des autres, une fois la part de la pauvreté et de la maladie mise de côté, il faut s'en reporter à des cas de relations familiales défectueuses et à un grand nombre de cas de séparation et de

concubinage. Ce sont là les "cas de Cour" proprement dits.

De plus, la présence d'enfants ayant encore leurs parents explique le grand nombre d'allées et venues qui se produisent à l'orphelinat. Ainsi, en 1944, on enregistrait cent soixante-trois entrées et cent quarante-quatre sorties. Ce roulis perpétuel occasionne un surcroît d'ouvrage et d'inconvénients que l'on ne connaît pas dans les institutions normales d'enseignement et crée un facteur d'instabilité peu propice à l'éducation. Beaucoup trop d'enfants vivent en effet dans l'espérance très prochaine de quitter l'orphelinat et sont portés à négliger la besogne entreprise et à vivre comme s'ils n'étaient que "de passage". Ces espérances plus souvent déçues que réalisées créent un pénible atmosphère et finissent avec le temps par marquer les jeunes caractères du sceau de la déception.

L'AGE DES 466 ORPHELINS D'HUBERDEAU

(Au 1er Janvier 1945)

14	enfants de	7	ans
22	" "	8	"
51	" "	9	"
75	" "	10	"
88	" "	11	"
81	" "	12	"
67	" "	13	"
44	" "	14	"
17	" "	15	"
6	" "	16	"
7	" "	17	"

D'après le tableau qui précède, nous voyons que 71% des enfants ont douze ans et moins ce qui, une fois de plus, peut donner une légère idée du travail requis par les Frères. En effet tous savent que jusqu'à douze ans les enfants nécessitent des soins constants et qu'ils ne peuvent être laissés totalement à eux-mêmes. De plus, si nous nous attardons à étudier le développement mental et les capacités intellectuelles de ces garçons, nous constaterons que le niveau moyen est lamentablement bas. En effet seulement 55.5% du total des enfants savent lire et écrire et 22.3% sont dans les classes de cinquième année en montant.

En tout, cent-trois garçons, soit 22.1% du total ne savent ni lire ni écrire, et les tableaux qui suivent nous donneront de plus amples précisions sur les capacités intellectuelles de ces orphelins.

QUOTIENTS INTELLECTUELS DE 167 ENFANTS  
CHOISIS AU HASARD ET EXAMINES en juillet 1944.

---

<u>Nombre</u>	<u>Quotients intellectuels</u>				<u>Diagnostic</u>
	.....	0	à	25	..... Idiots
1	.....	25	à	50	..... Imbéciles
16	.....	50	à	60	.....(
					( Débiles mentaux
50	.....	60	à	70	.....(
64	.....	70	à	80	..... Frontière
20	.....	80	à	90	..... Lenteur intellectuelle
6	.....	90	à	100	.....(
					( Sujets normaux
6	.....	100	à	110	.....(
6	.....	110	à	120	..... Intelligences
					(supérieures)
2	.....	120	à	140	..... Intelligences
					(très supérieures)
0	.....	140	et au-delà		..... Génie

-:-:-:-

QUOTIENTS INTELLECTUELS DE 181 ILLEGITIMES

EXAMINES en 1943.

<u>Nombre</u>		<u>Quotients intellectuels</u>				<u>Diagnostic</u>
0	.....	0	à	25	.....	Idiots
5	.....	25	à	50	.....	Imbéciles
30	.....	50	à	60	.....	Débilementaux inférieurs
59	.....	60	à	70	.....	Débiles mentaux Supérieurs
60	.....	70	à	80	.....	Frontière
20	.....	80	à	90	.....	Lenteur intellectuelle
4	.....	90	à	100	.....	Sujets normaux
0	.....	100	à	110	.....	Sujet normal
0	.....	110	à	120	.....	Intelligence supérieure
0	.....	120	à	140	.....	Intelligence très supérieure
0	.....	140	et au-delà		.....	Génie
3	.....				.....	Non fixés

D'après le premier tableau nous constatons que sur cent soixante-sept enfants examinés, seulement 9.5% sont des sujets "normaux" ou au dessus de la normale.

Le simple examen attentif de ces deux derniers tableaux suffit à nous montrer la complexité du problème créé par l'arriération mentale de la majorité des élèves de l'orphelinat qui sont groupés dans des classes du cours primaire normal. Aucune classe spécialisée, aucune classification suivant les capacités intellectuelles déterminées par les tests psychométriques.

Au début de l'année scolaire, les enfants sont comptés ainsi que les places de bancs dans chaque classe. Une répartition aussi logique que possible est faite, toutes les places sont prises, certains pupitres doubles reçoivent même parfois trois élèves et l'année scolaire commence. Quand un enfant retourne en sa famille il est immédiatement remplacé par un autre qui ne sera pas nécessairement du même âge. A ce dernier, il faut trouver une place dans une classe qui conviendra à son développement intellectuel. S'il peu boucher la place vide laissée par le dernier parti, alors tant mieux; autrement, il faudra lui créer une place quelque part, c'est-à-dire, pour cela, en déplacer un troisième et parfois même un quatrième pour, finalement, tout équilibrer.

Dans les classes supérieures le problème des arriérés mentaux est moins sensible; en réalité, il s'arrête vers la cinquième année.

Dans les classes inférieures, arriérés et enfants normaux étudient ensemble. Inutile de décrire la situation des pauvres professeurs qui doivent faire progresser ceux qui sont doués et qui devront monter de classe à la fin de l'année et en même temps, occuper tous ces pauvres esprits qui, malgré la meilleure bonne volonté, ne pourront jamais atteindre les classes supérieures. Les professeurs auront beau faire et être les meilleurs pédagogues au monde, l'un et l'autre groupe de leurs élèves auront toujours à pâtir, car ils se nuiront mutuellement.

Le grand nombre d'orphelins arriérés constitue donc un autre problème très sérieux et de plus, compliqué par un manque d'espace et de personnel spécialisé.

HUBERDEAU ECOLE D'INDUSTRIE

Nous avons vu qu'en 1935, Huberdeau était considéré par Québec comme étant une école officielle d'Industrie, et par conséquent soumise à la loi connue sous le nom de "Loi des Ecoles D'Industrie". Nous en profitons ici pour faire remarquer que Huberdeau n'est pas une école de Réforme, contrairement à ce que beaucoup trop de gens pensent. Tous les enfants de Montréal, et nous savons qu'ils forment la très grande majorité (89%), y sont envoyés soit parce qu'ils sont orphelins, soit parce que leurs parents sont dans la misère et le besoin, ou que le Juge de la Cour Juvénile les a trouvés indignes ou incapables d'élever leurs enfants. La responsabilité ne tombe donc pas sur les gar-

çons et ils ne peuvent être considérés comme de vrais délinquants. S'ils ont déjà été trouvés coupables de délits, c'est qu'il s'agissait alors de délits mineurs, insuffisants pour les envoyer à l'école de Réforme. Quant aux 11% venant des municipalités autres que Montréal il arrive, dans certains cas, que les enfants aient été envoyés à Huberdeau par un juge de paix ou quelqu'autre personnage officiel, pour mauvaise conduite. Là, encore cependant, il s'agit de cas où les délits ne furent pas jugés suffisamment graves pour nécessiter l'Ecole de Réforme.

Si nous revenons au texte même de la loi nous voyons qu'elle définit l'Ecole d'Industrie comme étant "une école dans laquelle il est donné une éducation pour former à l'industrie."

Or au premier janvier 1945, d'après les rapports officiels, quatre cent trente-trois enfants étaient aux études et seulement trente-trois s'occupaient de métiers. Il serait en effet bien difficile qu'il en fut autrement car, à part la ferme, l'orphelinat ne possède aucun département vraiment spécialisé ou suffisamment outillé pour porter le nom d'atelier.

A travailler à la ferme nous trouvons une vingtaine d'enfants, "les vachers", choisis parmi les aînés de l'orphelinat, car naturellement l'ouvrage nécessite un minimum de forces physiques. Parmi ces garçons, plusieurs sont dotés de quotients intellectuels très bas. N'ayant pu poursuivre leurs études dans les classes supérieures et étant

tout de même trop vieux pour demeurer en contact perpétuel avec des plus jeunes qu'eux, les Frères ont dû les mettre au travail et ont pensé que de les faire travailler à la ferme serait le meilleur moyen de préparer leur avenir, avec l'espérance, qu'un jour, ils pourraient trouver de l'ouvrage chez des fermiers. La ferme d'Huberdeau est vraiment très belle et bien outillée et les enfants qui y travaillent ont certes l'opportunité d'y apprendre quelque chose.



En janvier 1945 on y comptait huit chevaux, trente-six vaches, quinze porcs, douze taures et douze veaux ainsi que deux cents volailles.

Malheureusement les cours théoriques sont inexistantes. C'est là une lacune car, de plus en plus les fermiers deviennent exigeants et demandent à leurs employés un minimum de connaissances tech-

niques. Ce n'est pas tout de savoir traire une vache . . . Si les enfants pouvaient sortir d'Huberdeau avec un papier officiel attestant qu'ils possèdent un certain bagage technique, cela faciliterait de beaucoup leur placement.

Le second endroit où nous trouvons le plus de garçons, ailleurs qu'en classe, c'est à la salle de couture. Dans cette pièce très bien éclairée, onze garçons travaillent devant des machines à coudre et s'occupent de la réparation et de l'entretien du linge des quatre cent quatre-vingt-onze personnes qui habitent l'Orphelinat. Chose sûre et certaine, c'est qu'ils ne chôment pas. Malheureusement leur travail en est un de routine car il consiste le plus souvent à poser des pièces d'étoffe sur des pantalons ou vestes troués ou déchirés. Il faut faire vite car, autrement, des montagnes de linge s'accroissent dans la pièce, et bientôt, on est débordé.



Les leçons de coupe proprement dite sont très rares et, après plusieurs mois passés à la salle de couture, un enfant ne pourrait pas se risquer à mettre les ciseaux dans une belle pièce d'étoffe destinée à la fabrication d'un habit complet pour homme. Là encore, le placement des couturiers devient une chose difficile.

Maintenant, nous pourrions dire un mot des trois apprentis cordonniers qui ne font uniquement que de la réparation, des deux aides boulangers et des deux marmitons. Leur petit nombre nous montre qu'il ne s'agit pas là d'ateliers destinés à produire, en grand nombre, des enfants spécialisés dans tel ou tel métier. Ceux qui ont eu la chance de travailler à ces différents endroits ont certes eu l'avantage d'y apprendre quelque chose. Car, comme on le verra, Huberdeau doit se suffire à lui-même en tout.



Ce rapide aperçu nous montre que l'Orphelinat ne réalise pas la définition d'École d'Industrie telle qu'exprimée dans le texte de la Loi. Différentes raisons peuvent apparemment expliquer le fait, et en premier lieu, le jeune âge de la majorité des garçons qui normalement doivent poursuivre leurs études. Cependant la première et principale raison est le manque d'ateliers organisés et outillés. Normalement, ils devraient servir à ceux là qui, faute de bons quotients intellectuels, sont totalement incapables de poursuivre leurs études mais, aussi, et c'est important, à tous les plus vieux élèves qui, tout en continuant leurs classes, devraient s'initier à un métier. Pour justifier cette assertion nous n'avons qu'à prendre comme exemple un cas "idéal". Choisissons un enfant doté d'un quotient intellectuel normal et même au-dessus de la normale qui, à quinze ans serait en dixième année. Le jour où il aura atteint ses seize ans, il devra quitter l'école d'Industrie pour la simple et bonne raison qu'il sera rendu à sa limite d'âge; à partir de ce moment, il devra songer à gagner lui-même sa vie avec ses propres moyens c'est-à-dire avec son unique bagage scolaire. C'est là, évidemment, bien peu pour se bâtir un avenir, même pour celui qui est doué et armé de beaucoup de courage.

-:-:-

### UN PROBLEME FINANCIER

Lorsqu'en juin 1941, le feu dévasta l'orphelinat d'Huberdeau, les Frères de la Miséricorde subirent une perte considérable qui les mettait dans l'impossibilité d'assumer eux-mêmes les frais d'une nouvelle construction.

En effet, ils n'avaient que \$75,000.- d'assurances et devaient encore \$130,000.- à la Compagnie de Marie. Surtout il fallait faire vite car les enfants attendaient un toit pour se réfugier. "Grâce à l'appui du Gouvernement provincial qui garantissait l'emprunt des fonds nécessaires", les fondations de la nouvelle construction commencèrent en septembre.

Les Frères avaient prévu un montant de \$350,000.- à \$400,000.- mais, vu la guerre, la longue distance, l'époque d'hiver etc., la nouvelle construction a coûté \$500,000.- sans l'ameublement pour lequel les Frères ont fait un petit emprunt de \$30,000.- Contrairement à ce qu'alors on aurait peut-être pu penser, le Gouvernement ne fit pas cadeau de la construction ni aux Frères, ni aux enfants du Gouvernement, car, remarquons-le bien, les orphelins sont les enfants du Gouvernement avant d'être les enfants des Religieux.

Aussi, la bâtisse terminée, les Frères se virent-ils écrasés sous le poids d'une dette de \$500,000.-

Comment pourraient-ils bien rencontrer leurs échéances et se libérer de ce fardeau? Comme tout le monde le sait, leur genre d'insti-

tution n'est pas susceptible de leur apporter un profit à la fin de l'année. Se rembourser à même le salaire des Frères était une impossibilité. Ces derniers ne sont pas rétribués financièrement et ne touchent aucun salaire.

C'est alors que le Gouvernement trouva une solution au problème et décida d'amortir la fameuse dette en se remboursant à même l'allocation accordée mensuellement à chaque enfant hébergé. Aussi, quand le Directeur de l'orphelinat, à la fin du mois, reçoit les allocations des enfants qui, normalement doivent s'élever à \$6,990.- (\$15.- x 466) il n'a en main, qu'un chèque au montant de \$4,045.- Le Gouvernement a automatiquement fait la retenue de \$2,945.- pour se rembourser. Ce montant de \$2,945.- il le retient tous les mois et, à la fin de l'année, les Frères, en réalité n'ont reçu que 57.86% du montant normalement dû.

Rien ne sert de beaucoup insister car tous savent que \$180.- par an, pour élever des enfants de 7 à 17 ans, est un montant tout à fait insuffisant, et que, si on le coupe encore à peu près de moitié, les enfants devront doubler en pâtir.

Et ici nous tenons à faire remarquer que, tous les jours, les Frères partagent les misères et les privations de leurs protégés. Il ne faut donc plus s'étonner de voir certaines choses lamentables à Huberdeau, choses connues par certains, exagérées par beaucoup d'autres, mais subies et endurées par les enfants et les Frères.

Il est sûr et certain que les enfants et les religieux n'ont pas une alimentation dont la qualité et la quantité répondent aux exigences de leur âge et de leur travail, que les enfants n'ont pas toujours les vêtements, chaussures et soins nécessaires à un minimum de bien-être. Il est évident que les enfants ont à souffrir de la pauvreté de leurs maîtres, mais il ne faudrait pas oublier non plus les privations de ces derniers et leur souffrance morale (en plus des physiques) de ne pouvoir donner à leurs protégés, tout ce que leur dévouement et leur affection leur suggéreraient s'ils étaient dans un état de fortune normal.

Jadis, lors des projets de fondation de l'orphelinat agricole de Montfort vers 1882, on se souvient que certains parlèrent de difficultés possibles qui surviendraient du fait que Montfort était dans le diocèse d'Ottawa et qu'il devait par contre recevoir des enfants de Montréal.

Cette objection, soulevée il y a plus d'un demi-siècle, s'applique à Huberdeau en 1945. L'orphelinat, quoique situé dans le diocèse de Mont-Laurier, reçoit des enfants de Montréal, dans la proportion de 89% et malgré tout, il ne reçoit aucune aide de la Fédération des Oeuvres de Charité canadienne-française de Montréal.

Etat, charité publique, charité privée n'aidant pas comme on aurait le droit de s'y attendre, les Frères sont forcés de se débrouiller seuls avec les enfants du Gouvernement, avec les enfants de Montréal.

Aussi, ont-ils dû s'accrocher aux pauvres moyens qu'ils avaient à leur disposition, et, en l'occurrence, c'est uniquement grâce à l'exploitation de leur ferme qu'ils réussissent à survivre. L'élevage de leurs animaux, leurs 600 arpents de grande culture et leur 5 autres de culture maraîchère leur rapportent environ \$10,000.- par an. Perdre ce dernier moyen les mettrait dans l'impossibilité de continuer leur oeuvre.

Par contre, les libérer de leur dette consisterait à donner aux orphelins le strict nécessaire qui leur est humainement dû et aux religieux l'espoir d'un refuge pour leurs vieux jours, chose dont ils ne sont pas assurés dans la situation présente. Pourtant en 1930, monsieur Arthur Saint-Pierre, dans son rapport de la Commission des assurances sociales, évaluait à pas moins de \$70,000.- par an la contribution de la communauté des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde d'Huberdeau, pour le bien-être de l'enfance indigente.

Les Frères ont toujours fait grandement leur part, le Gouvernement, s'il ne veut pas rendre la politesse, devrait au moins donner le strict nécessaire.

#### HYGIENE ET SOINS MEDICAUX

Tous les spécialistes en puériculture, toutes les personnes qui ont charge d'enfants, les parents et les éducateurs, enfin tous les gens sensés savent qu'entre 7 et 17 ans les garçons requièrent une attention toute particulière au point de vue médical. C'est l'âge de la puberté, c'est l'époque où les garçons deviennent des hommes, mais si

l'on ne prend garde, au dépens d'une fonction organique quelconque. Bref, c'est l'époque où le médecin doit les suivre de très près pour leur assurer une vie future saine et vigoureuse.

L'orphelinat d'Huberdeau possède un médecin attitré rétribué par le Gouvernement provincial. Cependant, disons-le tout de suite, ce médecin réside à Montréal. Il vient régulièrement à Huberdeau, une fois par mois, le dimanche. Il arrive par le train du midi et repart par le train de cinq heures. C'est-à-dire qu'il peut consacrer aux orphelins, une moyenne de trois heures et demie par mois. A la fin de l'année cela fait un total de 42 heures. Quand on songe que l'orphelinat abrite 466 enfants, nous le voyons tout de suite, la situation est parfaitement ridicule.

Il n'est évidemment pas question de blâmer ici le médecin, ce dernier agit suivant les directives reçues du Gouvernement.

Cette visite médicale du dimanche est consacrée d'abord aux orphelins qui se trouvent de passage à l'infirmierie et ensuite aux autres enfants qui passent à tour de rôle.

En cas d'urgence, sur semaine ou les dimanches qui ne sont pas des dimanches de visite, les Frères doivent recourir au médecin d'Arundel et alors payer eux-mêmes les honoraires.

Pour ce qui est des soins dentaires, la situation est la même que pour celle du médecin, sauf que cette fois le dentiste vient de Saint-Jovite.

Ce dernier vient une fois par mois à l'orphelinat, Il s'occupe des patients référés lors de la dernière visite du médecin et ensuite des autres enfants qui ont, par eux-mêmes, signalé au Frère infirmier qu'ils avaient besoin de voir le dentiste. En cas d'urgence, il faut recourir au dentiste du village mais ce, bien entendu, avec frais additionnels payés par les Frères. Il n'existe donc pas de dépistage organisé de la carie dentaire. Pourtant, chez des enfants de cet âge soumis à un régime de sous-alimentation et ignorant tout élément d'hygiène, la chose serait indispensable.

La encore, le blâme ne tombe pas sur le dentiste qui ne fait que s'en tenir aux clauses d'un contrat avec le Gouvernement.

Nous pourrions aussi parler de la nécessité d'examen de la vue des orphelins. Nous savons qu'au moins cinquante enfants ont un besoin immédiat de lunettes. Rapports du médecin et suppliques du Frère directeur à Québec sont restés sans réponse. Les études des élèves concernés continuent à en souffrir...

Nous pourrions également dire un mot de ces enfants nés de parents tuberculeux et morts de tuberculose. Ces enfants devraient subir régulièrement des radiographies; il y va de leur intérêt et de l'intérêt de leurs compagnons. Cependant, contrairement à certaines autres écoles d'Industrie, les enfants d'Huberdeau n'ont jamais eu en groupe ni en particulier de radiographie des poumons.

Ces quelques détails montrent jusqu'à quel point les orphelins

d'Huberdeau sont négligés du côté médical. Une fois de plus, les religieux de l'Institution n'y peuvent absolument rien eux-mêmes et ils ne souhaitent qu'une chose: avoir des enfants vigoureux.

Enfin, en terminant ce paragraphe de l'hygiène et des soins médicaux, nous dirons un mot d'un fameux dortoir de l'orphelinat où 83 garçons souffrent de nycturie. En tout à l'orphelinat, 110 enfants mouillent leur lit, soit 23.6%. Ce dortoir, le cauchemar des Frères, est une cause de nombreux ennuis. En plus, des frais qu'il occasionne par un renouvellement continuel de la literie, il procure un surcroît d'ouvrage pour les Frères. Pour les orphelins qui y couchent, il se présente un problème qui touche directement à leur avenir. En effet, nous avons eu à plusieurs reprises, l'exemple d'adoptions et de placements refusés à des enfants souffrant d'énurésie.

Des soins médicaux suivis et un régime d'alimentation rationnelle contribueraient certainement à réduire ce pourcentage de 23.6. Encore dans ce dernier cas, nous croyons qu'une attention plus sérieuse du Gouvernement pourrait améliorer la situation et assurer l'avenir d'un plus grand nombre de garçons.

#### LES LOISIRS A HUBERDEAU

Dans une institution où les enfants ne retournent pas chez eux ni en fin de semaine ni aux grandes vacances d'été, le problème des loisirs est un problème de toute première importance. De plus, si nous songeons que c'est au jeu que l'enfant apparait sous son vrai jour, que

c'est au jeu qu'il essaie de réussir le mieux et de se faire valoir; que l'attache à ses amusements a une importance capitale que tout le reste, même ses études, passe au second rang; enfin que son idéal repose sur des fondements, qui, règle générale, sont à base des jeux qu'il préfère, si donc nous songeons à toutes ces choses nous comprendrons davantage la valeur pédagogique des loisirs.

Malheureusement, chez nous, comme d'ailleurs bien souvent en Europe, le problème des loisirs n'a reçu qu'une attention secondaire. "Les études d'abord; les loisirs ensuite", disions nous fréquemment. Aussi il arrivait que les études, complexes par elles-mêmes, absorbaient tout le temps et toute l'énergie disponible et que les loisirs des enfants correspondaient à la période de repos pour les éducateurs.

On oubliait donc la vraie psychologie du garçon qui fatalement se sentait séparé de ses maîtres. On ne se comprenait plus, car les goûts étaient trop différents; on ne s'entendait même pas sur les choses de premier intérêt: les jeux primaient pour les uns, les études pour les autres.

Là où les garçons auraient désiré le plus d'appui, le plus d'aide, le plus de secours, enfin le plus de coopération, ils étaient laissés à eux-mêmes, et ce n'est qu'en classe que les grands daignaient s'occuper d'eux. Peu surprenante alors cette impression de tyrannie éprouvée par beaucoup d'écoliers.

Depuis le jour où l'on a commencé à étudier sérieusement la psychologie de l'enfant et de l'adolescent et il faut dire que ce jour

n'est pas très éloigné, certains éducateurs et pédagogues ont compris et prôné l'importance des loisirs. Leurs études récentes de certains facteurs comme la psychologie du "Gang Age", le besoin de mythes, de légendes et d'aventures, le problème sexuel, les contacts avec la nature, le besoin d'amitié et de camaraderie, l'idéal patriotique et religieux, les "hobbies" et l'orientation professionnelle, ont montré dans plusieurs cas, la supériorité éducationnelle des jeux et des loisirs surtout lorsque l'on songe que pour les enfants vivant dans des circonstances normales, les loisirs remplissent dans leur vie, un plus grand nombre d'heures que les études proprement dites.

Cette nouvelle conception de l'éducation a fait ses preuves dans le système préparé et mis au point par Lord Baden-Powell. Son scoutisme, totalement à base de jeux, a pénétré tout l'univers; toutes les civilisations ont su en tirer profit et c'est ce qui explique la rapidité avec laquelle les scouts se sont répandus dans le monde.

A Huberdeau, comme partout ailleurs chez nous, lorsqu'il s'est agi de construire et de meubler une bâtisse destinée aux enfants, on a immédiatement songé aux classes et aux pupitres. Les salles de récréation et les jeux venaient ensuite.

Lorsque par hasard, on est à court de personnel dans un département quelconque ou qu'il faut trouver un remplaçant, les regards se portent infailliblement sur ceux que l'on appelle les "surveillants", d'ailleurs le mot "surveillant" est parfaitement impropre et reflète l'attitude d'esprit générale.

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL - SCHOOL OF SOCIAL SERVICE  
655 VIGER - MONTREAL

Lorsque les enfants jouent, ils ne doivent pas nécessairement "être surveillés" mais bien au contraire, guidés, encouragés, stimulés par des aînés qui feront bien attention de leur laisser le plus d'initiative possible et qui seront en somme les animateurs discrets de ce que les garçons appelleront toujours "les jeux", ces jeux qui sont, néanmoins, des éléments importants de formation.

Comme la classe demande ses livres, ses pupîtres et ses tableaux noirs, les jeux et les loisirs nécessitent, eux aussi, un minimum de matériel. Malheureusement, nous constatons qu'à ce sujet, Huberdeau est fort peu outillé.

Les architectes n'ont doté la bâtisse que d'une seule et unique salle de récréation mesurant approximativement 45 pieds sur 100 pieds. Aussi loger à la fois tous les enfants dans cette pièce est presque une impossibilité.

Pourtant, à la campagne, il y a des périodes de l'année où il est parfaitement impossible de faire sortir les enfants dans la cour. Les jours de pluie, les jours boueux du printemps, les jours de grand froid de l'hiver, les garçons doivent donc se cantonner dans leurs classes car la salle ne peut recevoir tout le monde. Ceci signifie que les 3 Frères dont les fonctions sont de s'occuper des récréations, doivent recourir aux professeurs qui sacrifient alors leur repos et restent en classe avec leurs élèves pour les occuper.



L'hiver, une patinoire est organisée et il existe de merveilleuses côtes pour le ski. Malheureusement nous ne comptons pour les 466 enfants, qu'environ 90 paires de patins, 25 paires de skis et quelques traineaux. Il n'existe pas de ligue intérieure de gouret.



Pendant la belle saison, quelques balles et bâtons sont à la disposition des enfants. On recourt bien à tous les jeux connexes à la balle, mais ils sont cependant limités. Le jeu de drapeau aussi semble populaire.

Heureusement, l'été, les enfants ont une piscine qu'ils utilisent beaucoup et nombreux sont les orphelins qui savent nager.



Faute encore de personnel, il est inutile de penser à utiliser le lac La Loutre.

Lorsque l'on songe au merveilleux facteur d'éducation que possède Huberdeau, la Nature avec toutes ses richesses, toutes ses ressources et que d'un autre côté, ce facteur, l'envie de tous les éducateurs urbains, reste quasi inexploité faute seulement de moyens pécuniaires et de personnel, on comprend alors la réelle angoisse des Frères de ne pouvoir exploiter cette mine que serait pour eux la Nature. Lacs, rivières, montagnes, faune, flore, en un mot, la campagne ne sert pas pleinement aux enfants d'Huberdeau, trop souvent cantonnés dans leur cour avec leur malheureux surveillants qui, encore plus que les petits,

voudraient abattre les barrières pour parcourir, explorer, posséder cette terre promise située en dehors de leurs murs.



Les dimanches il y a bien quelques promenades: les enfants en profiteront pour gambader et prendre de l'exercice, mais le fait qu'ils sont toujours en groupes assez considérables supprime presque totalement le facteur éducationnel, que, normalement, on devrait attendre de ces sorties. En effet, le Frère en charge de la promenade devra, forcé par le nombre d'enfants, faire plus de surveillance que d'éducation. La valeur pédagogique des loisirs est toujours en fonction de l'attention que l'éducateur y attache.

Comme il y a de bons et de mauvais professeurs, il y a aussi de bons et de mauvais "leaders" pour les jeux et, contrairement à ce que certains prétendent, nous sommes d'avis qu'il faut à un éducateur qui s'occupe uniquement de loisirs autant de psychologie et de pédagogie qu'il en faut à un bon professeur. Ce dernier ne voit ses élèves qu'en

classe, dans un milieu bien limité où ils évoluent dans une atmosphère déterminée. L'organisateur des loisirs, les "leaders", eux au contraire, sont avec leurs enfants dans des milieux qui peuvent varier presque à l'infini et voient leurs garçons sous tous les angles, au naturel et dans toutes les circonstances possibles et imaginables. C'est justement leur rôle de créer le plus possible de ces circonstances afin d'élargir l'expérience des enfants.

Ne s'improvise pas professeur qui veut et, en plus d'aptitudes naturelles, tous s'entendent sur l'absolue nécessité d'un minimum de connaissances techniques. Ce qui est vrai des maîtres l'est également des organisateurs de loisirs même si ces derniers n'ont pas eu toute l'attention et les facilités de formation des premiers. Dans une institution du genre de celle d'Huberdeau, le problème des loisirs emboîte certainement le pas sur celui des études car c'est pendant les heures passées en dehors des classes que les enfants devront recevoir l'éducation que, normalement ils auraient acquises s'ils étaient restés et avaient vécu en famille. A l'orphelinat, le travail des organisateurs de loisirs s'assimile donc à celui des parents, père, mère, grands frères et grandes soeurs, enfin au milieu familial en général et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont une influence sur l'enfant. Se substituer à tous ces gens est une tâche gigantesque, car ceux à qui elle incombe devront réunir à la fois, toutes les qualités et aptitudes de ceux qu'ils remplacent.

Aussi les Frères, devraient-ils, au moins, avoir en leur possession les mêmes matériaux qu'utilisent les parents et tous ceux qui

constituent le milieu familial de l'enfant, enfin tout ce qui, en dehors de l'école, sert au garçon pour sa culture, son développement intellectuel en un mot, son éducation.

En plus de l'outillage nécessaire aux jeux individuels et aux jeux de groupe, il faudrait équiper l'institution de bibliothèques, de petits laboratoires et musées.

Cultiver les arts serait aussi nécessaire à l'orphelinat. Il faudrait que les enfants puissent entendre de la musique; il faudrait que ceux qui manifestent du talent pour la musique, la peinture, le dessin, la sculpture sur bois, le modelage, trouvent à l'institution, un minimum de satisfaction.

Sur 466 enfants, il y a certainement plusieurs talents artistiques et c'est bien triste de les voir mourir.

Tous les enfants ont leur "hobby" préféré; il faudrait que les orphelins aussi trouvent à l'institution les matériaux nécessaires pour satisfaire ce besoin de bricolage, qui, une fois bien dirigé, est un facteur important d'initiative, d'observation et d'éducation.

Tout enfant vivant dans un milieu normal possède son petit trésor, dans son bric à brac où sont soigneusement conservés un tas d'objets sans valeur réelle, mais qui, pour lui, représentent soit des souvenirs, soit des commencements de collection. Grâce à son imagination, ces objets constituent un trésor qu'il aime, et qui est bien caché dans un endroit spécial où les grandes personnes n'ont pas le droit de fouiller.

Un grand nombre d'enfants d'Huberdeau n'ont jamais eu la joie de posséder ces "trésors", ils n'ont jamais rien eu en propre, ayant toujours vécu dans des institutions. Si par hasard, ils réussissent à acquérir quelques objets, ils n'ont aucun endroit précis et réservé pour les y déposer. Aussi, dans les dortoirs, sous certains oreillers et matelas, on trouve de ces trésors. Quand ces cachettes sont jugées comme ne représentant pas suffisamment de sécurité, alors les doublures des casquettes et des habits servent de coffres-forts.

On nous dira peut-être que le manque de cases, de tiroirs ou d'armoires à la disposition des enfants est un détail de peu de valeur. Cependant nous avons, à maintes reprises, constaté chez les orphelins l'absence ou une fausse conception du droit de propriété. Le garçon qui, à 16 ans, n'a jamais eu quelque chose en propre, a fatalement une formation anormale; il lui manque, comme nous disions, la vraie notion du droit de propriété, mais en plus, il sous-estime la valeur des biens et ignore le sens réel de la responsabilité. Grâce aux jeux et aux loisirs, cette lacune pourrait, en grande partie, être supprimée; mais ici encore, ces moyens nécessiteraient un minimum de matériel et plus de personnel.

Depuis plusieurs mois, les enfants d'Huberdeau ont l'avantage d'assister régulièrement à du cinéma instructif. Les films sont fournis par le Département de l'Instruction publique et sont commentés par un Frère de l'Institution. Ces représentations ont un grand succès auprès des enfants qui, toutes les semaines, attendent avec impatience le jour de cinématographie. Elles représentent, sans contredit, un puissant élément de formation.

L'orphelinat possède aussi maintenant un corps de cadets avec ses clairons, ses tambours et ses carabines. Deux Frères ont déjà suivi des cours spécialisés et sont en mesure de retirer tous les avantages que l'on peut attendre de cet élément de formation. Malheureusement les cadets n'ont des activités qu'au cours de la belle saison.

En terminant ce bref aperçu sur les loisirs et les jeux à l'orphelinat d'Huberdeau, nous aimerions signaler brièvement la part que les enfants eux-mêmes pourraient prendre à l'organisation de leurs propres loisirs. Et ici, nous songeons au système pédagogique dont nous faisons mention plus haut, à savoir: le scoutisme. Nous savons d'une part, les succès obtenus par Lord Baden-Powell et, d'autre part, l'importance qu'il attache aux jeux, mais aussi à la responsabilité, à toute la latitude et l'initiative laissées aux scouts qui sont les propres organisateurs de leur groupement, de leur société. Plus que tous les autres enfants, les orphelins doivent être débrouillards et compter le plus tôt possible sur eux-mêmes, sur leur propre initiative. Aussi, doit-on les y habituer dès leur tout jeune âge. L'unique moyen d'arriver à ce résultat c'est de leur confier des responsabilités et, ainsi, les obliger à toujours donner leur plein rendement et à faire de leur mieux.

Evidemment il serait anti-pédagogique d'imposer la formule scoute à tous les enfants d'Huberdeau. Le scoutisme tire justement une partie de sa valeur du fait que c'est spontanément que les garçons adhèrent au mouvement, mais rien n'empêcherait d'utiliser les cadres

scouts pour classifier les enfants de l'institution et ainsi faciliter la tâche des Frères. En effet, plusieurs parmi les grands orphelins ont les capacités nécessaires pour aider les Frères dans leur travail. Plusieurs si on leur donnait la responsabilité d'amuser, d'occuper, de diriger leurs propres compagnons prouveraient qu'ils sont dignes de confiance. En plus de retirer tous les bénéfices découlant de ces responsabilités et de cette marque de confiance de l'autorité, les chefs de troupes et les chefs de patrouilles seraient de vrais collaborateurs des religieux. "Noblesse oblige" et nous avons l'absolue conviction que l'avènement d'un scoutisme bien dirigé pourrait métamorphoser l'esprit et la mentalité de nombreux enfants qui apprendraient, comme le veut la loi scoute, "à sourire même dans l'épreuve", à "toujours faire de son mieux", et à "être prêts à servir".

-:-:-:-

DOSSIERS SOCIAUX ET L'AVENIR DES GARÇONS D'HUBERDEAU

Lorsqu'un garçon fait son entrée à l'Orphelinat d'Huberdeau, c'est une nouvelle personne qui vient s'ajouter à cette immense famille de quatre cent soixante-six enfants.

Qu'il soit un légitime ayant encore ses parents ou un illégitime transféré d'un autre orphelinat, nous ne devons jamais oublier qu'il s'agit alors d'un être, d'une personnalité différente des autres et possédant en propre son histoire, ses antécédents et ses problèmes. Le nouvel arrivé n'est donc pas une entité, une unité de plus venant s'ajouter simplement aux autres pour former un tout qui compose l'orphelinat. Pour que l'Institution soit réellement faite pour les enfants et non pas l'inverse, elle doit être en mesure de leur procurer ce dont ils ont besoin; non seulement en tant que groupe mais bien en tant qu'individus distincts. Le garçon qui est envoyé à l'orphelinat y vient dans un but déterminé; son séjour ne doit pas être une période latente mais, bien au contraire, une période active de sa vie.

Tous savent l'immense problème que représentent nos institutions où sont groupés tant d'enfants à la fois. L'expérience semble avoir prouvé l'avantage et même la nécessité de diviser les enfants en autant de petits groupes possibles pour se rapprocher toujours autant que faire se peut vers le noyau idéal qui est la famille. "L'orphelinat-cottage" devient de plus en plus la formule vers laquelle les institutions modernes se dirigent.

Dans son travail sur "l'Oeuvre des Congrégations religieuses de Charité dans la Province de Québec en 1930", Monsieur Arthur St-Pierre défend vigoureusement les institutions "type aggloméré" et ne concède pas facilement la supériorité à "l'Orphelinat-cottage".

En effet la grande institution qui fonctionne dans des circonstances et des conditions idéales peut produire, sans contredit, d'excellents fruits mais ces circonstances et conditions sont de beaucoup plus difficiles à réaliser dans l'institution "type aggloméré" que dans "l'Orphelinat-cottage".

Ce qui fait l'attrait de ce dernier c'est l'attention individuelle accordée à l'enfant lorsqu'il vit en groupe restreint. La grande institution n'acquerra cet avantage capital que le jour où elle s'organisera pour accorder à tous ses enfants les mêmes soins particuliers.

Il n'est évidemment pas question de supprimer tous nos grands orphelinats pour les transformer en "orphelinats-cottages". Cependant, nous devrions utiliser tous les moyens possibles pour obtenir le meilleur rendement avec les cadres que nous possédons déjà.

Aussi, sommes-nous d'avis que nos orphelinats actuels n'obtiendront plein succès que le jour où ils seront organisés de telle façon que chacun des enfants qui y vit sera aussi profondément connu par le personnel qu'il peut l'être dans "l'Orphelinat-cottage". Seuls les dossiers sociaux peuvent nous amener à ce résultat; aussi sont-ils

d'une absolue nécessité.

Comme nous le disions plus haut, tout enfant qui arrive à l'orphelinat apporte avec lui ses problèmes personnels, ses antécédents, son passé, en un mot son histoire sociale.

Si ceux qui, désormais, s'occuperont de l'enfant ignorent tous ces facteurs il leur sera matériellement impossible de le traiter, de le réhabiliter.

Le Gouvernement qui confie aux Frères l'éducation d'orphelins devrait comprendre la nécessité de fournir aux éducateurs un minimum de moyens. Les dossiers sociaux font partie de ce minimum et leur absence risque de faire du travail des Frères un travail de simple élevage d'enfants plutôt que de réelle éducation.

Nous savons qu'un fort pourcentage de garçons d'Huberdeau ont encore des parents. Plusieurs autres ont été envoyés à l'orphelinat à cause de la conduite anormale de ces derniers. Nous savons aussi qu'un certain nombre y sont pour des raisons dont ils sont directement responsables. Tous les réels orphelins, eux aussi, ont un passé, "un ensemble très complexe d'attitudes sociales et de conflits d'ordre affectif, conflits qui se sont développés au cours des relations avec les collectivités." <sup>1)</sup>

L'éducateur qui ignore totalement l'histoire des garçons qui

---

1) Les dossiers sociaux dans les institutions pour enfants p.4

lui sont confiés ne pourra jamais parfaitement pénétrer, connaître, comprendre l'attitude, la mentalité et les réactions des êtres dont il est pourtant responsable.

L'orphelin, lui, n'oublie pas son passé; il en vit continuellement et trop souvent il le subit. Normalement il devrait pouvoir compter sur les Frères pour le conseiller, le guider. Aussi ces derniers ont-ils la tâche angoissante de mener à bon port un navire dont ils ignorent les avaries antérieures, les vices de construction, les armateurs et les richesses de la calle.

Nous voyons encore que l'absence de dossiers sociaux élimine toute possibilité d'influence exercée par les éducateurs sur les familles des garçons. Pourtant, une étroite collaboration entre les enfants, les parents et les éducateurs est un facteur jugé nécessaire pour en arriver à une solution heureuse.

Une fois rendu à l'orphelinat, le jeune garçon devra s'adapter à son nouveau milieu, ce qui ne se fera pas toujours facilement. Son "ajustement" se fera, en effet, en fonction de son passé que ses éducateurs ignorent. Aussi est-il fort possible que le nouveau venu passera au travers d'une crise d'adaptation qui gâchera peut-être tout son séjour à l'institution où, normalement, il était venu chercher un traitement à une maladie dont les éducateurs ignorent encore les vraies causes et les symptômes.

Nous n'insisterons pas davantage. Tous comprennent que la si-

tuation est parfaitement anormale, mais malheureusement, ce sont, une fois de plus, les orphelins qui en souffrent directement. Si aux éducateurs on ne fournit pas l'histoire sociale des garçons, il serait d'autant plus recommandable que, pendant le séjour de l'enfant à l'institution, on en profite pour lui créer un dossier où l'on compilerait toutes ses attitudes et réactions dans les diverses activités auxquelles il est soumis. Ce qui importe au fond c'est l'avenir du garçon, avenir qui se prépare directement à l'orphelinat. Aussi ne doit-on rien négliger dans la description du développement de toute la personnalité de l'enfant "en indiquant les changements qui se produisent en lui-même et dans sa situation", ses progrès, ses expériences, ses réactions vis-à-vis son nouveau milieu, ses compagnons, ses maîtres, et la collectivité. Pendant leur séjour à Huberdeau, bon nombre d'enfants passent du stage de l'enfance à celui de l'adolescence. Tous savent que c'est au cours de cette période que se dessinent les caractéristiques qui feront leur personnalité. Aussi est-il de toute première importance de connaître et de noter "le développement de l'enfant comme personne" tant au point de vue médical, affectif, social, religieux, intellectuel et moral. En résumé, devra figurer au dossier tout ce qui peut être de quelque utilité pour l'avenir et l'orientation des garçons. Car, remarquons-le bien, l'enfant n'est pas fait pour l'orphelinat et il devra en sortir prochainement.

Nous savons tous que l'avenir des garçons d'Huberdeau n'est pas des plus rassurants, qu'ils devront en très bas âge se débrouil-

ler seuls, avec des moyens précaires. Aussi est-il de première importance de les bien orienter. Pour cela, il faut les connaître parfaitement. Si par bonheur un foyer d'adoption est offert à un enfant d'Huberdeau, les chances de succès du placement dépendront en grande partie de la connaissance qu'aura de l'enfant la personne responsable du placement.

Surtout pour les garçons de l'âge de ceux d'Huberdeau, l'adoption devient un problème très difficile d'adaptation et dont la solution demande une connaissance aussi détaillée que possible de la personnalité du sujet. Placer en adoption un garçon dépassant six ans est une chose matériellement impossible si nous n'avons sur lui un minimum de détails qui pourrait nous être fourni par un dossier social à date.

Pour les illégitimes n'ayant pas eu la chance de trouver des parents adoptifs, la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance essaiera de les placer, à la sortie de l'orphelinat. Des dossiers sociaux à jour permettraient à cette Société de faire des placements rationnels, car inutile de songer à une véritable orientation professionnelle des illégitimes si nous ne connaissons pas d'abord la personnalité des enfants à orienter.

Quant aux garçons légitimes ayant encore leur famille, ils sont destinés à y retourner tôt ou tard. Sauf de très rares exceptions, ils y trouveront les mêmes conditions anormales qui furent cause de leur placement temporaire. Peut-on compter que leur séjour à l'or-

phelinat les aura suffisamment armés pour affronter à nouveau leur milieu et cette fois s'y adapter? Sans être pessimistes nous croyons que non. Trop profondes sont les marques laissées sur leur jeune caractère pour songer à une cure vraiment efficace. Les Frères avec toute leur affection et leur dévouement auront essayé de donner un traitement à une maladie qu'au fond ils ignorent. Présentement les enfants d'Huberdeau sont tous soumis au même régime, au même traitement. Pourtant il n'y a pas deux garçons qui souffrent du même malaise et partant, tous devraient être l'objet de soins individuels.

L'avenir de centaines de garçons est en jeu. Il ne s'agit pas d'un avenir collectif mais bien de l'avenir de chaque enfant en particulier qui devra vivre "sa vie" et atteindre "sa fin".

- : - : - : -

## RESUME

Les orphelinats agricoles des Laurentides sont nés d'un vigoureux mouvement de Colonisation qui régnait dans la Province de Québec au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et qui avait à sa tête le fameux curé Labelle.

L'orphelinat d'Huberdeau, complément agricole de l'orphelinat de Montfort, fut fondé en 1887. Il fut intimement mêlé à l'histoire des Laurentides et spécialement à celle des Municipalités d'Arundel et d'Huberdeau qui se développèrent simultanément, en partie grâce à l'orphelinat. Celui-ci fut d'abord dirigé par les Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse qui ont comme fondateur le Bienheureux Grignon de Montfort. Ils vinrent spécialement de France pour diriger cette oeuvre nouvelle. L'orphelinat passa en 1923 aux mains des Frères de la Miséricorde, Congrégation belge, fondée par Monseigneur Scheppers.

L'orphelinat actuel qui remplace celui détruit par le feu en juin 1941 est un édifice moderne situé sur une propriété de mille deux cents acres de terre; il abrite quatre cent soixante-six enfants et vingt-cinq Frères.

La grosse majorité de ces enfants sont originaires de Montréal. 71% ont douze ans et moins et deux cent cinquante-quatre ont encore leurs parents soit le père, soit la mère, soient les deux. La plupart ont des quotients intellectuels sous la normale.

Bien qu'Huberdeau soit une école d'industrie, trente-trois orphelins seulement s'occupent de métiers; tous les autres sont aux classes.

Depuis la construction du nouvel édifice à l'épreuve du feu, les Frères de la Miséricorde ont un problème financier des plus aigus. Débiteurs du Gouvernement, les Frères ne reçoivent à la fin de l'année que 57.86% du montant qu'il leur serait normalement dû, du fait de l'allocation accordée à chaque enfant dont ils ont la garde. Si ce n'était de leur ferme qui leur rapporte environ \$10,000.00 par an, il leur serait impossible de continuer l'oeuvre.

Cette triste situation pécuniaire fait que l'hygiène, les soins médicaux et les loisirs laissent beaucoup à désirer.

L'appui du Gouvernement qui devrait prendre conscience de ses responsabilités vis-à-vis des enfants de l'Etat, l'avènement de la pédagogie scout et l'organisation scientifique des dossiers sociaux pour tous les garçons d'Huberdeau sont des facteurs qui, sans doute, pourraient améliorer la situation présente et garantir l'avenir de centaines d'enfants.

## BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR.

L'auteur est né dans les Pays d'en Haut, à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, le cinq juin 1919.

Il fit ses études primaires au Jardin de l'Enfance de l'Institution des Sourdes et Muettes des Révérendes Soeurs de la Providence.

En septembre 1931, il faisait son entrée au collège Sainte-Marie de Montréal où il obtenait au mois de juin 1940 son baccalauréat ès arts.

En septembre 1940, il s'inscrivait à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal où il présentait en mai 1943, une thèse économique sur "la Région de Sainte-Adèle", et obtenait sa licence en sciences commerciales.

Par la suite il suivit pendant deux ans les cours réguliers de l'Ecole de Service Social de l'Université de Montréal, à laquelle il soumet la présente thèse pour l'obtention d'une Maîtrise en Service Social.

## B I B L I O G R A P H I E

- Le Droit, "Le Nord de l'Outaouais"  
(ouvrage rédigé en collaboration, Ottawa 1938)
- Tassé Joseph, "La Vallée de l'Outaouais"  
(Montréal, Senécal, 1873)
- Nantel G.A. "Notre Nord-Ouest Provincial"  
(Montréal, Senécal, 1887)
- Prévost-Lamarre Cécile, "Le cinquantième anniversaire de la mort du  
Curé Labelle"  
(S. Jérôme, Edition de l'Avenir du Nord, 1941)
- Auclair Abbé Elie J., "Le Curé Labelle, sa vie et son oeuvre."  
(Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1930)
- Labelle Curé A., "Pamphlet sur la colonisation dans la Vallée d'Ottawa"  
(Montréal, Lovell, 1880)
- Thomas C., "History of the Counties of Argenteuil and Prescott, Ont."  
(Montréal, John Lovell, 1896)
- De Barbezieux, Père Alexis, Capucin, "Histoire de la Province Ecclésiastique  
d'Ottawa et de la Colonisation dans la Vallée de l'Ottawa."  
(Ottawa, La Cie d'Imprimerie d'Ottawa, 1897)
- De Passillé François B., "La région de Sainte-Adèle"  
(Montréal, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 1943)
- Orphelinat de la Merci, "Album Souvenir" (1931)
- Orphelinat Notre-Dame de Montfort, "Souvenir des Fêtes Jubilaires 1883-1909"  
(Imprimé par La Cie J.B. Rolland et Fils, 1910)

"Notice sur l'origine et les progrès de l'oeuvre et de l'établissement  
des Orphelinats agricoles de N.D. de Montfort (dans le Canton de Wentworth)"  
(Montréal, Sénécal et Fils, Imprimeurs-Editeurs, 1883)

"L'Oeuvre patriotique des orphelinats agricoles de N.D. de Montfort,  
Co. d'Argenteuil, sous la direction des Révérends Pères de la Société  
de Marie. Son origine, son but, sa fin et ses moyens."  
(Montréal, Sénécal et Fils, Imprimeurs-EDiteurs, 1892)

Buies Arthur, "Au portique des Laurentides"  
(Québec, Darveau, 1891)

Blanchard Raoul, "Les Laurentides"  
(Grenoble, Allier, 1938)

"Statistiques municipales de la Province de Québec, 1914-1942"

"Statistiques de l'enseignement de la Province de Québec, 1941-1942"

Magnan Hormisdas, "Dictionnaire historique et géographique des paroisses  
missions et municipalités de la Province de Québec"  
(Arthabaska, l'Imprimerie d'Arthabaska, 1925)

Deschamp C.E., "Municipalités et paroisses"  
(Québec, Secrétariat de la Province, 1886)

St-Pierre Arthur, "L'Oeuvre des Congrégations religieuses de la Province  
de Québec."  
(Montréal, Editions de la Bibliothèque Canadienne  
Enregistrée, 1930)

Archambault Rév. P. s.j., "Sur les pas de Marthe et de Marie"  
(Montréal, Imprimerie du Messenger, 1929)

Archambault Rév. P. s.j., "Au service de l'Eglise"  
(Montréal, Imprimerie du Messenger, 1924)

3230A

Rigault Georges, "Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort"  
(Marseille, Editions Publiroc, 1930)

Nimal H., "Monseigneur Scheppers"  
(Liège, Malines, H. Dessain, Editeur - 1906)

Les Filles de la Sagesse, "Chroniques de la Communauté de Montfort"

"Les dossiers sociaux dans les institutions pour enfants."  
(Etat de N.Y. Département du Bien-Etre Social  
juin 1943)

"Loi concernant les Ecoles d'Industrie"  
(Status refondus de la Province de Québec,  
1941, chap. 39)

Collection: les ordres religieux. "La Compagnie de Marie"  
(Paris. Letouzey et Ané Editeurs)